

CONJONCTION

No. 54

L. Laleau — Hommage à Luc Grimard

A. Martin — Luc Grimard, l'homme et l'œuvre

F. Kébreau — Impressions d'un voyage en Afrique Française

POEMES

Trois poèmes de *Luc Grimard*

SILHOUETTE

S. Lando — Frédéric Kébreau

COURRIER DE FRANCE

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

« La Comédie à Léogâne », par *Jean Fouchard*

Les activités de la Section des Spectacles de l'Institut Français
de Juin à Déc. 1954, par *G. Imbert*

Livres et revues

CHRONIQUE

MM. Pierre Donzelot, Marc Blancpain et Laurent Capdecorme
à Port-au-Prince

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

No. 54

L. Laleau — Hommage à Luc Grimard

A. Martin — Luc Grimard, l'homme et l'œuvre

F. Kébreau — Impressions d'un voyage en Afrique Française

POEMES

Trois poèmes de *Luc Grimard*

SILHOUETTE

S. Lando — Frédéric Kébreau

COURRIER DE FRANCE

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

« La Comédie à Léogâne », par *Jean Fouchard*

Les activités de la Section des Spectacles de l'Institut Français
de Juin à Déc. 1954, par *G. Imbert*

Livres et revues

CHRONIQUE

MM. Pierre Donzelot, Marc Blancpain et Laurent Capdecemme
à Port-au-Prince

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti \$ 3,00

France et étranger \$ 3,50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti Gdes. 3,00

Etranger \$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Léon Laleau	— <i>Hommage à Luc Grimard</i>	5
Adrien Martin	— <i>Luc Grimard, l'Homme et l'Œuvre</i>	7
Frédéric Kébreau	— <i>Impressions d'un voyage en Afrique Française</i>	18

POEMES

Luc Grimard	— <i>Contes au clair de lune</i>	27
	<i>La rosée sur les roses</i>	28
	<i>Voyager</i>	28

SILHOUETTE

Frédéric Kébreau,	<i>par Simon Lando</i>	30
-------------------	------------------------------	----

LES LIVRES	32
------------------	----

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

La comédie à Léogâne.....	<i>par Jean Fouchard</i>	37
Les activités de la section des Spectacles de l'Institut Français.....	<i>par Gabriel Imbert</i>	42
Livres et revues.....		44

CHRONIQUE.....	48
----------------	----

<i>Pierre Donzelot, Marc Blancpain et Laurent Capdecombe à Port-au-Prince</i>	28
---	----

Hommage à Luc Grimard



HOMMAGE A LUC GRIMARD

par *Léon Laleau*

Il nous a paru particulièrement indiqué de reproduire ici la belle oraison funèbre prononcée sur le parvis de la Cathédrale de Port-au-Prince, lors des funérailles de Luc Grimard, par S. E. M. Léon Laleau, Ministre de l'Education Nationale.

Mesdames, Messieurs,

Et voici qu'à ma douleur s'ajoute une douleur surnuméraire.

Je dois demander à l'Amitié de se taire ; assigner la salle d'attente à l'Affection et, durant l'instant de cet éloge, m'évertuer à ne pas oublier que je suis ici, seulement un fonctionnaire qui, au nom du Gouvernement de la République, a mission de dire l'ultime adieu à l'un de ses collaborateurs immédiats.

Le temps n'a pas été long de notre coude à coude au service de l'Education Nationale. Il ne m'aura pas fallu, pourtant, davantage pour reconnaître que chez le citoyen, Recteur de l'Université, se retrouvaient intactes, les vertus qui caractérisaient l'homme. Un amour romantique de la Patrie qui, comme sa poésie, atteignait, à s'exprimer, au plus harmonieux des lyrismes. Une rectitude accoudée à des principes profondément butés et pareils, en tous points, à cette rigueur classique où s'attardait son vers, pour souligner, peut-être, que la Règle n'est esclavage qu'au talent sans certitude et qu'au tempérament peu sûr de son acier. Une urbanité qui allégeait la hiérarchie et l'autorité de tout ce qui, en elles, offusque le subalterne et trouvait plaisir à travestir l'ordre en demande.

Tant de courtoise habileté dans la critique osée, que la vanité la mieux consolidée ne s'en alarmait point, qu'elle y percevait, au contraire un goût de louange délicatement filtrée par la Pudeur.

Et cette allégresse enfin, au travail qui semblait narguer l'effort continu et gratifiait de tant d'attraits le Devoir qu'il en devenait synonyme de Bonheur. Et si, quelquefois, le dernier moment le portait, tyranniquement, à s'attabler enfin à la page promise, c'est qu'en lettré pourvu il savait que le temps ne fait rien à l'affaire et qu'en poète comblé, il n'ignorait pas que l'Ins-

piration n'a jamais rien bâclé, que fidèle au précepte du Législateur, si, des fois, elle se hâte, c'est avec lenteur.

Et de tout cela partaient des effluves, à ce point, assainissants, que les miasmes d'alentour en devenaient moins délétères et que bien des termes, par l'usage abusif démonétisés, du coup, reprenaient de la couleur, comme si, passant ses lèvres, ils sentaient que recommençait à circuler en eux un peu de leur chaleur première.

Le cœur redevenait le point de jonction des pensées qui élèvent et des résolutions qui ennoblissent.

Le désintéressement récupérait son indifférente sérénité.

La droiture répudiait les contrefaçons coutumières.

La camaraderie cessait d'être ce cloaque où prolifèrent l'envie, les réticences et le dénigrement mutuel.

Le patriotisme sentait affluer entre ses syllabes, subitement plus cohérentes, le haut sentiment dont il est l'exacte expression.

Et, brusquement alors, se regroupaient en nous, irréductibles et coordonnées, les forces qui conviennent à l'assaut des hautes citadelles.

A Celle que, pour la première fois, aujourd'hui, j'appellerai Madame, et qui fut, à Celui qui s'en va de ce monde mais garde sa place en nous, la plus douce comme la plus scrupuleuse des compagnes j'apporte les condoléances du Gouvernement de la République et les regrets d'un Chef dont à juste titre, il s'honora d'avoir été le professeur. Je m'interdirai tout souhait de courage. Je me garderai de toute tentative de consolation. A de certaines minutes écrasantes, certains vocables sont vidés de leur pouvoir. Seuls peut les en recharger le Temps qui s'écoule et Dieu qui demeure.

Et pour qu'elle puisse envisager, quelque jour, les nouvelles raisons de vivre que lui proposera la Vie, sans doute, se rappellera-t-elle l'enseignement de ces convaincantes manifestations et qu'un matin de Novembre, sur le péristyle de la Basilique Notre-Dame, on a vu se confondre les pleurs qui tombaient de ses yeux épuisés et les larmes qui assombrissaient le pur regard de la Patrie.

LUC GRIMARD, L'HOMME ET L'ŒUVRE

par Adrien Martin

La République d'Haïti toute entière a été plongée dans l'affliction par la douloureuse nouvelle du décès de M. Luc Grimard, survenu à New-York le 25 octobre 1954.

Dans tous les domaines : enseignement, journalisme, diplomatie, littérature, où cet homme d'élite a exercé son inlassable activité, sa disparition laisse un vide immense. Aucun de ses contemporains n'a plus que lui contribué à l'illustration de l'homme haïtien, aucun n'a rappelé plus efficacement au monde qu'un pays modeste par ses dimensions et sa puissance matérielle peut, dans l'ordre spirituel, accéder à la grandeur.

Luc Grimard est né au Cap-Haïtien le 30 janvier 1886. Par la famille de son père, Me. Alphonse Grimard, comme par celle de sa mère née Eléonore Chanche, il est de vieille souche capoise et toute sa vie il confondra dans un même amour sa petite et sa grande patrie. Lors de la venue au monde du petit Luc, Me. Alphonse Grimard était Substitut du Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Civil de sa ville natale. Peu de temps après le jeune magistrat est appelé par la confiance du Président Florvil Hyppolite à la tête de la représentation diplomatique haïtienne en République Dominicaine. En 1890, la mort prématurée du Chef de famille interrompt ce séjour en terre étrangère et c'est le retour au Cap-Haïtien. Veuve d'un fonctionnaire intègre et désintéressé, Madame Grimard ne dispose que de ressources modestes mais elle sait s'imposer les sacrifices nécessaires pour donner à ses enfants une solide formation intellectuelle. Après de brillantes études secondaires, Luc Grimard s'inscrit à l'École de Droit du Cap et y conquiert, à moins de 19 ans, le grade de licencié.

Le barreau ne semble pas l'avoir tenté ; pour entrer dans la magistrature il est trop jeune et, comme il lui faut gagner sa vie, il accepte un très modeste emploi dans l'officine d'un pharmacien. Mais lorsqu'en 1905 un poste de répétiteur se trouve vacant au Lycée Philippe Guerrier de sa ville natale, il abandonne allègrement cachets et onguents pour commencer, par le poste le plus humble, une carrière universitaire, qu'il devait, avec de rares interruptions, poursuivre jusqu'à son dernier jour et couronner par la fonction la plus prestigieuse : celle de Recteur de l'Université d'Haïti.

En dépit de son jeune âge, le nouveau maître ne tarde pas d'attirer l'attention de son directeur : lorsqu'un professeur de lettres ou de sciences sociales est malade il improvise avec la même aisance et la même autorité un commentaire de Virgile ou une leçon sur Toussaint Louverture, aussi se voit-il confier dès l'année suivante une chaire d'histoire, discipline qu'il professera pendant dix-sept ans dans le même établissement concurremment avec les lettres et parfois aussi la philosophie.

En 1918 il épouse Mademoiselle Lucie Balmir, cette union devait faire de lui le beau-frère de Me. Juvigny Vaugues qui a pris, lui aussi, une place enviable dans les lettres haïtiennes. En cette même année il s'était lancé avec ardeur dans l'action révolutionnaire, il avait senti que les gouvernements éphémères qui se succédaient à Port-au-Prince conduisaient le pays au désastre. Et quand le Docteur Rosalvo Bobo, dont le généreux idéalisme et l'ardent patriotisme l'ont dès longtemps conquis, décide de recourir à la force, cet intellectuel délicat n'hésite pas à partager la vie rude et les dangers de ce que nous appellerions aujourd'hui le maquis, parce qu'il est convaincu que tel est son devoir de citoyen. Le débarquement des fusilliers marins américains le surprend à Terrier-Rouge. Les malheurs de sa patrie lui infligent une blessure qui ne sera peut-être jamais tout à fait cicatrisée. De longues années plus tard on retrouve dans certains de ses poèmes d'éloquents échos de son indignation et de sa rancœur contre l'envahisseur :

*Dites lui bien, vieux pistolets qui le savez,
Que la rage et l'orgueil font les âmes altières
Et qu'aux sûrs défilés des mornes élevés
Vont surgir cent Capois pour de nouveaux Vertières !*

(Sur ma flûte de bambou — Aux pistolets de St-Domingue).

En 1922, il est nommé Consul d'Haïti au Havre ; à cette époque où les échanges commerciaux sont très intenses avec l'Europe occidentale et surtout la France, ce poste prend une importance capitale. Luc Grimard sut y faire preuve d'un sens pratique avisé et de remarquables qualités d'organisateur. Aussi fut-il maintenu pendant cinq ans dans ces fonctions auxquelles ne semblaient pas l'avoir préparé sa profession d'éducateur et sa vocation de poète. Sa mission terminée, il séjourne quelques temps à Paris qu'il a toujours tenu pour sa seconde patrie spirituelle. Mais l'appel de l'enseignement se fait encore entendre ; en 1927 il revient au Lycée du Cap, cette fois en qualité de Directeur. Il le quittera cinq ans plus tard pour devenir Censeur de l'École Normale d'Instituteurs de la Capitale sous la direction de deux autres brillants universitaires haïtiens, MM. Auguste Fabius d'a-

bord et Dantès Bellegarde ensuite. Peu après son accession au pouvoir M. Elie Lescot l'appelle aux fonctions de Conservateur du Musée National « Sténio Vincent » ; là encore il se signale par ses initiatives heureuses.

En 1950, la Junte du Gouvernement présidée par le Général Franck Lavaud, se souvenant des grands services rendus au Havre par Luc Grimard quelque vingt ans auparavant, le place à la tête du Consulat-Général d'Haïti à New-York ; la confiance de S. E. le Général P. Eugène Magloire l'eût probablement maintenu longtemps à ce poste, s'il n'avait fallu pourvoir, au printemps de 1951, à celui de Recteur de l'Université d'Haïti. Et c'est alors tout naturellement sur lui que se porte le choix du Chef de l'Etat. De la date de sa nomination, le 5 mai 1951, jusqu'au triste jour de l'été dernier où la maladie l'obligea d'interrompre sa tâche, il ne cessa de mettre au service de l'Enseignement Supérieur Haïtien sa riche expérience de professeur, sa profonde culture et son inépuisable érudition. A tous, Doyens, professeurs, étudiants, il ne cessait de prodiguer conseils et encouragements. Avec la Mission Universitaire Française il entretenait toujours les relations les plus confiantes et les plus cordiales ; comme tous ses collaborateurs, nous devons faire effort pour ne point oublier la hiérarchie, tant était spontanée l'amicale cordialité de son accueil.

*

* *

Beaucoup d'entre nous n'ont connu la date de sa naissance qu'après avoir reçu la nouvelle de sa mort et à la tristesse se mêlait la surprise, quoi ! Luc Grimard avait soixante huit ans ? Si jamais l'horrible cliché « fin prématurée » peut se charger de sens c'est bien à propos de cet homme étonnamment jeune, jeune par sa démarche alerte — qui n'avait certes nul besoin de la canne noueuse à gros pommeau que, par une innocente coquetterie, il ne quittait jamais, — jeune par sa droite et large stature, par ses yeux pétillants à la fois d'esprit et de bonté par sa physionomie mobile, par son rire contagieux, jeune surtout d'esprit et de cœur.

Jusqu'à ses derniers jours il conserva cette faculté de s'étonner et d'admirer, sans laquelle il n'est pas de vrai poète, et surtout ce don de sympathie qui lui gagnait tous les cœurs. Causeur brillant, il savait merveilleusement écouter et donner à ses interlocuteurs les plus ternes l'illusion qu'ils étaient pleins d'esprit. S'il participait à un jury d'examen oral, comme cela arrivait en particulier à l'Ecole Normale Supérieure, le candidat le plus timide reprenait courage et se tirait mieux qu'il n'eût osé l'es-

pérer de son épineux exposé. Lorsque, mêlé modestement à ses collègues, il écoutait une conférence, le voyant sourire aux effets les plus discrets, s'étonner quand il le fallait et donner, au bon moment, le signal des applaudissements, l'orateur se savait gré d'avoir tant de talent.

Ce n'est pas certes que l'esprit critique ne fût une de ses qualités maîtresses, mais chez lui, la charité chrétienne en modérait l'expression jusqu'à la rendre presque imperceptible. Profondément attaché à la foi catholique, il ignorait le fanatisme ; ardemment patriote, il planait au dessus des mesquineries du chauvinisme. En un mot le type de l'honnête homme moderne.

*
* *

L'essentiel de l'œuvre poétique de Luc Grimard tient en deux recueils publiés l'un et l'autre à Paris en 1927 aux Editions de la Nef : « Ritournelles » et « Sur ma flûte de bambou ». Ils sont d'étendue sensiblement égale : le premier renferme quarante et une pièces, le second trente huit.

En dépit de la charmante modestie de leur titre ces deux volumes ne sont point, tant s'en faut, d'un poète mineur. L'une des marques les plus sensibles d'un talent exceptionnel est, je crois, l'aptitude à exceller dans des genres profondément différents. Or la muse de Luc Grimard n'est pas moins à l'aise dans la fantaisie légère que dans l'évocation solennelle des épisodes les plus glorieux de la geste haïtienne. Le rapprochement de deux citations, mieux que de longs commentaires, peut donner une idée de cette extrême variété d'inspiration et de ton :

*« Ah ! vaporeuses ingénues,
Précieusement attifées,
Dites, n'êtes-vous pas venues
Des pays bleus où sont les Fées ?
Et vous passez avec vos traînes
De velours et de brocatelles,
Le flot mutin de vos dentelles,
Et des airs las de blanches reines
Qui, sans craindre les destinées,
Rieuses, froissent des pétales
Et des corolles satinées,
En fredonnant des villanelles
Aux ritournelles
Sentimentales.*

Et :

*« De l'éternel repos de ta tombe muette,
Si le Pays croyait ses beaux destins trahis,
Sire, sortirais-tu pour sauver le Pays,
Comme eût fait Charlemagne ou le grand Barberousse ?...
— Hélas ! le vent sanglote et, partout l'herbe pousse...
Mais dans cet abandon où ton palais croula
Comme il y a cent ans, Sire, ta gloire est là ! »*

Le premier de ces textes est extrait de « Ritournelles sentimentales ». Aucun poète de langue française, pas même le Verlaine des « Fêtes galantes » n'a su ressusciter avec plus de bonheur les grâces surannées d'un XVIII^{ème} siècle à demi irréel. Une émotion légère voilée d'ironie subtile, un rythme aérien, une virtuosité savamment dissimulée font de cette strophe — et de toute la pièce d'où elle est tirée — un authentique chef-d'œuvre. La deuxième citation reproduit les derniers vers du grand poème. « Au roi Henry Christophe », ce poème que tous les écoliers haïtiens devraient savoir par cœur et que n'oublieront jamais ceux qui ont eu la chance de l'entendre déclamer par la voix chaude et nuancée d'un autre chantre heureux des grandeurs nationales. Jean Brierre. Ici l'auteur oublie qu'il est un des héritiers privilégiés d'une longue et savante tradition ; plus de réminiscences littéraires et artistiques ingénieusement transposées et habilement fondues. Un seul sentiment l'habite : l'amour de la Patrie ; c'est, comme disait Alceste « la passion toute pure ». Elle est traduite, cette passion, avec la vigueur et la simplicité qui conviennent à l'expression des sentiments élémentaires.

Parmi ces thèmes très variés dont j'ai cité deux exemples extrêmes, ceux qui reviennent avec le plus d'insistance hanter l'imagination du poète, sont celui de l'amour et celui de la nature. Selon la tradition du lyrisme romantique, il les mêle généralement, mais d'une manière qui lui est personnelle. L'amour n'est pas pour lui la grande passion, sûre de sa force et de sa pérennité qui se laisse exprimer avec éloquence et sait éveiller dans un autre cœur un écho fraternel. C'est une succession discontinuée d'états contradictoires : tendresse, rancune, désir, lassitude, espoir, regrets, qui n'ont d'autre caractère commun que la conscience mi-amère, mi-ironique de leur fragilité et de leur incomunicabilité. A tous les poèmes qui évoquent ces sentiments fugaces plus par allusions et réticences que par discours, Luc Grimard eût pu donner pour épigraphe le beau vers qui termine « La maison du berger » :

« Ton amour taciturne et toujours menacé ».

Les titres mêmes, sont, à cet égard, souvent suggestifs : « Finale de caprice », « Ce qui reste du rêve », « A celle qui n'aime plus », « Soirs d'adieu », « Séparation », « Chants de solitude »... Cette conception pessimiste de l'amour est étroitement liée au sentiment chrétien : tout élan qui ne tend que vers la créature éphémère et imparfaite porte en lui sa condamnation :

*« Je confesse, Seigneur, devant Vous, que j'ai fait
Danser mes plus beaux vers devant ce corps d'argile :
Mais c'est vers Vous, l'Auteur du poème fragile,
Que l'hymne eût dû monter de mon cœur imparfait. »*

Du spectacle de la nature, Grimard ne retient que les détails qui s'accordent avec ces états d'âme, d'où sa prédilection pour le clair-obscur, la lumière changeante du jour à son déclin :

*« Au ciel pâli, mourait la fleur crépusculaire,
Dont les pétales de mystère
Pleuvaient au balcon solitaire :
Et tu sentis combien l'amour était précaire... »*

Pour les sensations fugitives : les jeux des rayons dans les eaux vives ou sur la crête des vagues, l'envol furtif d'un oiseau surpris, une bouffée de parfum qu'apporte le vent, le suprême éclat d'une fleur qui se fane..... La beauté comme le bonheur est insaisissable et leur vaine poursuite fait la grandeur et le tourment du poète. Aux pièces plus objectives, plus purement descriptives, dédiées aux charmes de son pays natal, Luc Grimard a également imprimé la marque de son originalité. Le paysage haïtien frappe surtout l'observateur superficiel par ses couleurs ardentes et ses violents contrastes, mais à qui sait le scruter et choisir ses heures il offre aussi des aspects riches en demi-teintes et plein d'un délicat mystère. C'est à eux que, dédaignant un pittoresque facile, s'attache surtout l'auteur de « Sur ma flûte de bambou ». Il aime les lieux.

*.....« où vit l'âme du vent
Avec l'esprit de l'eau..... »*

les masses estompées, les teintes confuses et tout ce qui donne à sa terre

*.....« un visage effacé
Un peu triste et pareil aux pastels du passé. »*

Enfin il se plaît, comme Baudelaire, à qui il a consacré dans un de ses recueils un harmonieux hommage, à errer dans « des forêts de symboles » ; le palmiste est l'image de la ferveur et du sacrifice :

*« Toi qui montres le ciel en gestes péremptaires
De ta flèche toujours droite, malgré le vent !
Puis, dans notre holocauste horrible et décevant,
Elève enfin vers Dieu nos cœurs libres et calmes
Dans ce grand offertoire éternel de tes palmes. »*

« L'oiseau-mystère », cet invisible et étrange musicien dont le chant bref et désolé a fait rêver tant de voyageurs dans les passes de la plus haute chaîne de l'île, incarne pour lui l'âme des vieux bardes caraïbes :

*« Ah ! je sais bien pourquoi, Forêt, tu te recueilles
Quand il chante ; c'est un vieux rêve haïtien,
C'est le dernier samba qui pleure entre tes feuilles. »*

Cette poésie si remarquable par son inspiration est d'une facture apparemment classique. Mais si elle répudie les audaces gratuites — celles qui n'ont d'autre but que d'inciter le lecteur à s'extasier sur l'originalité de l'auteur — elle a mis à profit les recherches fécondes des diverses écoles de la fin du siècle dernier et du début du nôtre. Je ne puis, dans le cadre de cette brève étude, m'attarder sur ce point, mais il m'est permis de souhaiter qu'un étudiant de l'École Normale Supérieure d'Haïti consacre son mémoire de dernière année à un examen approfondi de cette œuvre.

*

* *

En 1941 Luc Grimard publiait « Du sable entre les doigts », un recueil de dix-huit nouvelles, (Collection capoise — Imprimerie du Collège Vertière — Port-au-Prince). L'extrême variété des sujets est aussi la marque distinctive de cet ouvrage. Récits empruntés à l'histoire de St-Domingue et d'Haïti (« Le Royal-Téméraire », « Fantôme de Roi », « Le Médaillon de la Chanoinesse », « La Gavotte Zinzoline »), études délicates de psychologie individuelle : (« Petite fleur bleue », « Le cœur inutile »), épisode en marge des Evangiles (Le Signe), histoire d'une expérience mystique : (La trace de la bague), aventures cocasses ou tragiques de la vie quotidienne (« Le mystérieux visiteur », « Quand le dernier flambeau », « Enrico », « Dans l'ombre du Mancenillier »), les genres les plus divers sont représentés. Il n'est pas jusqu'à la fiction d'anticipation scientifique (que beaucoup croient d'invention récente et d'origine anglo-saxonne) qui n'ait tenté son insatiable curiosité et dont il ne donne un curieux exemple dans « Le psychographe ».

Par l'art de composer une intrigue et de la dénouer d'une façon frappante, le sens des proportions, l'aisance des dialogues,

le choix heureux du détail révélateur nous pouvons juger que l'auteur de ces nouvelles eût pu, s'il en avait trouvé le loisir, devenir l'un des meilleurs romanciers de sa génération.

Luc Grimard n'a abordé ce genre qu'une seule fois avec « Bakoulou », qualifié par un haïtianisme plaisant d'« audience folklorique », qui a paru en février 1950 à la Société d'Édition et de Librairie — Port-au-Prince. Mais ce livre a été écrit en collaboration avec André Chevallier, dont la signature figure en première ligne et dont je crois pouvoir discerner qu'il a eu la plus grande part dans la conception et la rédaction du roman.

L'œuvre en prose de Luc Grimard c'est aussi et peut-être surtout dans les journaux et les revues qu'il faut la chercher. Il fut en effet l'une des personnalités les plus marquantes de la presse haïtienne au cours de ce dernier quart de siècle. Dès les premiers numéros de la revue « Le Temps » il en fut l'un des rédacteurs les plus appréciés et, après le départ de Charles Moravia, il en prend la direction. En 1941 les circonstances n'étaient guère favorables à un périodique littéraire et « Le Temps » dut cesser de paraître. C'est alors que Mgr Joseph Le Gouaze, Archevêque de Port-au-Prince, fit appel à lui pour lui confier le grand quotidien catholique haïtien, « La Phalange ». Jusqu'à son départ pour le Consulat-Général de New-York en 1950, il en fut l'animateur infatigable en même temps que le rédacteur le plus assidu et le plus brillant. En 1954 en dépit de ses hautes fonctions absorbantes, il cédait de nouveaux aux instances de Mgr Le Gouaze et reprenait sa place à la Phalange.

* *

* *

Ceux qui, de notre regretté Recteur, n'ont connu que l'œuvre littéraire déploreront sans doute que les exigences d'une carrière enseignante, diplomatique et administrative si bien remplie, lui aient interdit de léguer aux lettres haïtiennes un monument aussi vaste que celui qu'on pouvait attendre de son riche talent. Mais Luc Grimard était de ceux qui veulent servir avec toutes les armes dont ils disposent. Et peut-être par son action profonde sur les esprits de ceux qui sont appelés à jouer un rôle éminent dans la cité, par le grand et noble exemple qu'il a laissé à toute la jeunesse haïtienne a-t-il plus généreusement et plus efficacement œuvré pour la grandeur de son pays que s'il n'avait obéi qu'au démon de la poésie.

**NOTE PROVISOIRE SUR LA BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES
DE LUC GRIMARD**

1^o OUVRAGES PUBLIES EN FRANCE ET EN HAÏTI

« *Ritournelles* » — poèmes. Les éditions de la Nef. Paris. 1927. 115 pages.

« *Sur ma flûte de bambou* » — poèmes — Les éditions de la Nef. Paris 1927. 123 pages.

« *Du sable entre les doigts* » — Nouvelles — Imprimerie du Collège Vertières — Port-au-Prince. 1941. 171 pages.

« *La Corbeille* » — Recueil collectif de poèmes — Imprimerie du Collège Vertières — Port-au-Prince 1943, 34 pages.

(Cette plaquette contient cinq pièces de vers de Luc Grimard, les autres sont signées : Frédéric Burr-Reynaud, Dominique Hippolyte, Lys Ambroise, Edgar N. Numa.)

« *Quelques poèmes ... quelques poètes* »... Port-au-Prince — sans date. 37 pages.

(Cet ouvrage a été publié par les soins de Luc Grimard et comporte des poèmes de lui ainsi que de : Léon Laleau, Abel Lacroix, Damoclès Vieux et Anthony Lespès).

« *Bakoulou* » — *Audience folk-klorique* » — (roman). Société d'Édition et de Librairie — Port-au-Prince — 1950. 202 pages. En collaboration avec André F. Chevallier).

« *L'Offrande du Laurier* » — poèmes — Collection du Bicentenaire — Collection Capoise — Imprimerie de La Phalange — Port-au-Prince. 1950. 31 pages.

**2^o COLLABORATION AUX QUOTIDIENS
ET PÉRIODIQUES HAÏTIENS**

a) QUOTIDIENS.—

« *Le Temps* » (de 1925 à 1937 : poèmes, nouvelles, chroniques littéraires et historiques).

« *La Phalange* » (de 1939 à 1954 : Chroniques littéraires, articles historiques et d'actualité).

b) PERIODIQUES.—

- « L'essor » (de 1912 à 1916 : poèmes)
- « Revue de la Ligue de la jeunesse haïtienne » (1916 — poèmes).
- « Le Temps, revue » (de 1932 à 1941 : poèmes, nouvelles, reportages, articles historiques, chroniques littéraires).
- « La Relève » (de 1933 à 1938 : poèmes, nouvelles, reportages).

N. B.—L'Institut Français serait reconnaissant à ceux qui pourraient lui fournir des indications susceptibles de compléter la présente notice.

Il faut se pendre, et tendre et tout paléyas:

Le Ponton a plongé nos bords et l'horizon;

Il me semble former une rose priante

Et le Pôse agrippait nos anses chargées.

Et non, je suis révo et Tu; de - successent

Et tendrement à Cor! car, du soir, mes pannes

Et ton arme l'aujourd'hui unie et flouces

Et la jamais guettée, ô Mianus, mon ame meurt!

Luc Grimard.

Fac-similé d'un fragment de poème autographe de Luc Grimard

IMPRESSIONS D'UN VOYAGE EN AFRIQUE FRANÇAISE (*)

par Frédéric Kébreau

1.—DAKAR :

Il est peut-être peu de régions sur la planète qui exercent sur les esprits une attirance aussi mystérieuse que l'Afrique, encore que débarrassée de nos jours de son masque de légendes... Quoique ses anciennes civilisations soient jusqu'ici mal connues, et bien que ses composantes ethniques et linguistiques restent encore à éclaircir, le Continent Noir apparaît aujourd'hui comme une contrée vivante, accueillante, en pleine évolution.

Depuis fort longtemps, j'avais le vif désir de parcourir cette vaste terre. A côté de l'impérieux besoin de m'instruire, d'élargir un peu mon horizon intellectuel, de m'informer des récents progrès accomplis par la science agricole française en milieu tropical, il y avait aussi cette autre raison sentimentale : je voulais voir sur les lieux mêmes comment vivent les noirs. Je voulais remonter au berceau de cette race qui, transplantée de force dans le Nouveau Monde, a su, par la puissante sève africaine, créer sa place au soleil.

Avant de m'y rendre, je ne connaissais que cette Afrique de la légende, faite de brousse, de forêts épaisses peuplées de bêtes sauvages où le noir, vêtu de son pagne, se débattait contre une nature toujours hostile. Mais, je dois l'avouer, à ma plus grande honte, mon voyage sur le Continent a été un perpétuel sujet d'étonnement.

Dakar qui ne date que d'un siècle, par sa situation géographique sur l'océan, par son port qui reçoit des bateaux venant du monde entier, est devenue, depuis la fin de la deuxième guerre, la cité la plus importante de l'Afrique Occidentale Française. Vue à vol d'oiseau, elle laisse l'impression d'une ville extraordinaire, genre américain, avec ses gratte-ciel tout blancs, ses quais modernes, ses chantiers, ses magasins luxueux, ses quartiers résidentiels. Semblable à un doigt de gant, toutes ses rues aboutissent au bord de l'Océan. Dakar est un carrefour où grouille toute la population bariolée de plus de 300.000 âmes, en majeure

* Extrait d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 14 décembre 1954.

partie sénégalaise. Un admirable réseau de routes bitumées, partant de la grande ville, s'étend sur tout le territoire de l'A. O. F.

Les voies ferrées aussi partent de la Côte vers les villes intérieures. Le chemin de fer de Dakar traverse en diagonale l'A. O. F. pour aboutir jusqu'à Tombouctou, au Soudan, sur plus de 1.300 kms, sans tenir compte des multiples embranchements. Un autre réseau part aussi de la Côte d'Ivoire en direction des savanes du Sahara. Il est plus exact de dire que très à l'intérieur, les routes sont plutôt en terre battue.

Il est remarquable de signaler que tous les Africains empruntent journallement, pour leurs déplacements, les voies aériennes qui ne coûtent d'ailleurs pas bien cher. J'en ai vu assez souvent qui venaient s'installer près de moi dans l'avion. Les femmes voyagent nu-pieds, avec leur marmot ficelé au dos.

Dakar est un grand foyer spirituel. On y rencontre une Université comprenant des Facultés de médecine, de droit, de sciences, de lettres, préparant aux certificats et diplômes d'Etat, un Institut Pasteur dont les laboratoires préparent annuellement près de huit millions de doses de vaccins divers pour les besoins de l'Afrique, des centres médicaux de premier ordre. Il est bon de mentionner, qu'à côté de la Presse et du Poste fédéral de radio qui occupent une place importante dans la vie locale, il existe, et cela depuis seulement une quinzaine d'années, un Institut unique en son genre, dénommé l'IFAN ou Institut Français d'Afrique Noire, dont la haute mission est de conduire des investigations sur tout ce qui concerne l'Afrique Noire. Sous la direction compétente du Professeur Monod, du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, des recherches sérieuses, embrassant les sciences humaines et les sciences naturelles, sont entreprises par des équipes de savants des deux sexes formées dans les meilleures écoles de France.

Nulle part au monde, l'on ne peut rencontrer autant de pièces rares et de documents de valeur sur le passé du Continent, pas plus au Musée du Trocadéro à Paris qu'au British Museum à Londres.

Il y a quelque chose dans le paysage de Dakar qui fait songer un peu à notre pays. Partout, l'on voit les bougainvilliers qui étendent leur manteau pourpre ou violet sur les villas des quartiers résidentiels, les flamboyants, les parkinsonias, les paresseux, les frangipaniers, les poinsettias et mille autres petites plantes des parterres des jardins de Port-au-Prince ou de Pétionville. Mais, nul spectacle n'est plus pittoresque que celui de ces coquettes sénégalaises. Elles s'enroulent jusqu'aux chevilles, à la manière des momies égyptiennes, dans un pagne fait de tissu

multicolore sur lequel flotte un « boubou » de mousseline de plusieurs mètres de long. Avec cette longue traîne et un fichu bariolé sur la tête, leur silhouette ne manque ni d'élégance ni de grâce. Il faut voir avec quelle fierté, elles déambulent sur les boulevards de Dakar, en s'arrêtant de temps à autre devant les étalages des beaux magasins, pour narguer sans doute les petites vendeuses métropolitaines vêtues elles à la dernière mode de Paris.

Face à la rade, à 3 kilomètres environ du port de Dakar, s'étale l'île de Gorée, occupée d'abord par les Hollandais au 17^{ème} siècle avant de tomber, par la suite, dans les mains des Anglais, puis des Français. L'île de Gorée fut, pendant des siècles, un des grands marchés d'esclaves des côtes africaines.

II.—ASPECT DU SENEGAL

Malgré les mille attraits de la capitale fédérale dont le rythme de développement ne semble pas avoir de frontières, c'est vers l'intérieur qu'il faut se diriger pour se faire une idée de l'organisation de cette Afrique d'aujourd'hui.

Parmi les espèces économiques qu'on rencontre au Sénégal, il convient de signaler en toute première ligne l'arachide, qui en a fait la fortune. Ce territoire fournit à lui seul, les 90% de la production de l'Afrique Occidentale Française, soit plus de 800.000 tonnes ou 10% de la production mondiale. Cet oléagineux introduit en Afrique, dit-on, depuis une centaine d'années par Faidherbe, est à la base de l'économie sénégalaise. Sa culture qui est maintenant mécanisée préoccupe tant les hommes d'Etat que les indigènes.

Le fleuve Sénégal, partant des reliefs du Fouta-Djalou qui encerclent la Guinée, déroule ses eaux boueuses sur tout le territoire qui porte son nom, et vient se jeter à la mer, près de St.-Louis, en un immense delta qui entoure la ville de ses deux bras. A l'arrivée, il forme avec les riches alluvions transportés sur un parcours de plus de 800 kms, un lacs d'îles, de lagunes et de marigots. Il existe un programme de mise en valeur de toute l'embouchure du fleuve. Des bureaux d'études que j'ai visités sont établis à St.-Louis. On surveille l'ascension périodique du niveau de l'eau, car des bateaux remontent le fleuve jusqu'à 200 kms à l'intérieur ; on étudie la nature du sol par des analyses à la fois mécaniques et pédologiques. On fait des essais pour savoir quelles sont les cultures rentables qui pourraient y être développées. Plus loin, le lac de Guier, long de 80 kms et large de 12 kms, reçoit en hivernage (c'est-à-dire en saison pluvieuse) les hautes eaux du fleuve par l'intermédiaire d'une petite rivière dénommée

Taouey. La technique française a eu l'idée d'utiliser également l'eau de ce vaste réservoir naturel, qui était jadis le lieu d'élection de toute une faune aviaire : canards, hérons, pélicans, flamants roses, etc. pour irriguer avec l'installation de pompage adéquate des centaines et des centaines d'hectares de rizières. Aujourd'hui Richard-Toll est devenu un vaste jardin, comme au temps du botaniste Richard, le mot Toll voulant dire en langage Ouolof : jardin. L'on reste étonné, en visitant les lieux, de voir cette zone semi-désertique, que lèchent déjà les sables du Sahara, se transformer par la seule magie de la technique en un vaste océan de verdure.

III.—LA GUINEE FRANÇAISE

La Guinée Française, dont je voudrais dire quelques mots, est établie en bordure de l'Océan Atlantique avec la Guinée Portugaise au Nord. Quoique possédant une belle plaine côtière alluviale, c'est un pas de hautes montagnes et de forêts denses pluvieuses. Les îles de Loos qui forment un chapelet en face de Conakry étaient les points où l'on entassait les esclaves avant leur embarquement pour l'Amérique. On en tire aujourd'hui la bauxite qui est transformée sur place en aluminium. A part quelques jolies bâtisses modernes, Conakry offre encore son aspect de vieille ville coloniale avec ses villas aux larges vérandas, ses rues grandes bordées de manguiers géants ou de cocotiers.

Durant mon séjour en Guinée, j'ai visité en compagnie du Directeur de l'Agriculture, les services du Conditionnement et les installations portuaires établies à Conakry, en vue de l'expédition des bananes à Marseille, Oran, Alger, Tunis, etc. Les régimes arrivent à la Capitale où se trouvent les quais des navires bananiers, par les nombreuses routes asphaltées ou en terre battue et par la voie ferrée. Les planteurs indigènes, d'après ce qui m'a été dit, reçoivent des prêts de la Banque du Crédit Agricole pour développer leurs plantations. Aussi, la production de la figue banane exportable ne cesse-t-elle de s'accroître chaque année. La Guinée d'aujourd'hui connaît un essor économique et industriel remarquable. Elle produit à profusion, outre la banane, les ananas, les oranges, mandarines, citron, etc.

IV.—LA COTE D'IVOIRE :

Voici maintenant la Côte d'Ivoire qu'on m'a tant vantée à Conakry ainsi qu'à Dakar. Pour qui a parcouru le Sénégal, dont toute la partie septentrionale est déjà couverte des sables du Sahara, avec un climat quasi-désertique, la Côte d'Ivoire apparaît comme une sorte de terre promise. Les conditions géographiques

et climatiques y sont, en effet, exceptionnelles. Ce territoire est le plus riche de toute l'Afrique Occidentale Française.

La Côte d'Ivoire se place en tête pour la production du Coprah. Ses cocotiers s'étendent de la région de Grand Bassam jusqu'au Togo sur une frange littorale de plusieurs kilomètres. Malgré les désastres causés, durant ces dernières années, par la maladie du cacaoyer dans toutes les plantations de l'Afrique et plus spécialement en Côte de l'Or, la côte d'Ivoire a pu assurer récemment une récolte de cacao plus forte que celle du Cameroun, représentant près de 8% de la production mondiale. Malheureusement, le gros problème de ce territoire si riche en possibilités, est la carence quasi totale de la main d'œuvre agricole. Parmi les vivres alimentaires on rencontre dans les marchés ruraux, les ignames, les diverses variétés de bananes plantain, la patate, le manioc, le mil, le riz, etc. et toute la gamme des condiments de chez nous : piments boucs, piments zoizeaux. Hormis le langage et l'accoutrement des vendeuses qui ont toujours leur bébé ficelé au dos, ces marchés sont des reproductions fidèles des marchés ruraux d'Haïti.

Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire, se développe à un rythme si accéléré, qu'on présume, qu'elle sera sous peu, aussi grande et aussi attrayante que Dakar. Les installations portuaires sur la lagune Ebrié que j'ai visitées, en compagnie du Gouverneur et de sa femme, sont appelées à créer, et dans un proche avenir, une véritable révolution dans la mise en valeur des ressources du territoire. Les futurs quais qui s'étendront sur plusieurs kilomètres permettront aux navires de fort tonnage d'y accoster.

Le jeune Africain, qu'il soit de Dakar, d'Abidjan ou de Bamako s'habille à l'européenne, est membre de Club littéraire ou artistique. Il se porte avec ardeur vers les études. Sa curiosité des choses de l'esprit se développe avec d'autant plus d'enthousiasme qu'il en avait été sevré depuis longtemps. Tous les lettrés, les poètes et les écrivains noirs se sont façonnés dans les écoles ou universités françaises où ils ont senti s'éveiller leur talent personnel. L'on peut dire sans risquer de se tromper que la France a contribué, pour une large part, à préparer cette *intelligentzia* de l'Afrique. Mais, quelque soit la diversité de leurs dialectes, de leurs coutumes, ils ont tous ceci de commun, qu'ils sont authentiquement Africains, et que tous adorent leur sol natal. Dans leur parler, l'on reconnaît facilement les larges emprunts faits à la langue française. J'ai été surtout frappé par les singularités dans les flexions des termes, dans leur prononciation en général. Ils traînent dans le parler français les lourdes articulations de leurs idiomes, sans pêcher pour autant contre les règles de la syntaxe et du bon goût.

En regardant de bien près l'Africain d'aujourd'hui, avec son accoutrement, ses coutumes, sa religion, son langage, l'on constate un grand décalage entre lui et le Noir d'Amérique. Les conditions géographiques et climatiques du Nouveau Monde ont considérablement modifié les traits des Noirs importés de l'Afrique depuis plus de quatre cents ans. Sur leurs faciès, l'on décèle, sans difficulté, les retouches lentement opérées par la Nature : traits plus fins, prognatisme moins accusé, nez moins aplati, etc.

Il n'existe pas à proprement parler de ségrégation, de murs élevés entre les Noirs et les Blancs. A Bamako, en plein cœur du Soudan, les salles de cinéma bâties en plein air regorgent d'une jeunesse turbulente qui s'esclaffe à la projection des films du Far-West. D'ailleurs les habitants français métropolitains des villes africaines : gouverneurs, fonctionnaires, techniciens, commerçants, etc. considèrent tous l'Afrique, et non sans raison, comme leur seconde patrie. Certains d'entre eux, sont atteints, l'on pourrait dire, d'un véritable chauvinisme régional.

Dans les nombreux foyers où j'ai été souvent l'hôte d'un jour, j'ai entendu des techniciens qui avaient passé toute leur vie sur le Continent, dire que quand ils vont en congé dans la Métropole, ils se sentent même dépaysés. Devant donc séjourner toute une partie de leur existence dans le milieu en compagnie des indigènes, ils se gardent de froisser personne. Les cafés, les théâtres, les magasins, etc. sont ouverts à tous ceux qui ont de l'argent en poche. On n'entend jamais dire que les Blancs et les Nègres. Afin de ménager les susceptibilités on désigne par le terme Européens : les Français, les Anglais, les Espagnols, les Syriano-libanais, etc., et par Africains tous les indigènes du Continent.

VI.—LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Lorsqu'on parcourt l'immense Afrique, l'on reste étonné devant les résultats déjà obtenus dans l'exploitation méthodique du sol. Depuis la fin de la dernière guerre, l'Agriculture y a pris un essor considérable, et cette évolution fantastique est due, il faut le reconnaître, à la Technique. En effet, les dirigeants des territoires de l'A. O. F. pour arriver à dompter la nature, n'ont pas hésité un seul instant à accorder à la science toute l'importance qu'elle mérite, suivant en cela d'autres nations civilisées qui sont établies sur le Continent. La recherche agronomique est montée, pour faire face aux exigences, d'exploitations de grande envergure, et suivant un plan bien équilibré, qui ne laisse pas de place à l'improvisation ou à des sollicitations opportunistes de gens pressés et non qualifiés.

Depuis plus d'un siècle, partout les pratiques empiriques ont cédé le pas aux méthodes scientifiques. Les Instituts autonomes de recherches établis en Afrique sont les suivants :

1°) L'Institut des Huiles et Oléagineux dont la mission est de faire toutes les études et expériences susceptibles de développer la production des plantes oléagineuses et d'en moderniser la culture. Ses stations d'Expérimentation agronomique et de vulgarisation, au nombre de onze, se trouvent dans les territoires suivantes : Sénégal, Côte d'Ivoire, Haute Volta, Dahomey, Cameroun et Moyen Congo.

2°) L'Institut des Fruits et Agrumes dont la Station Expérimentale principale se trouve en Guinée, près de Kindia, conduit des recherches sur le bananier, l'ananas, les arbres fruitiers en général : avocatiers, orangers, pamplemoussiers, mandariniers, etc. Il possède des stations secondaires en Mauritanie, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, aux Antilles (Guadeloupe et Martinique) et même au Maroc où il procède à l'étude génétique des Dattiers et des Agrumes.

3°) L'Institut des Recherches de Coton et des Fibres textiles est chargé des recherches génétiques et culturelles susceptibles d'améliorer la qualité et le rendement du coton et des fibres végétales. C'est en Côte d'Ivoire, à Bouaké, qu'est installée sa station centrale. Ses annexes se trouvent au Soudan, au Moyen Congo, en Oubangui, au Tchad. Il travaille en liaison avec les installations similaires montées à Madagascar, au Maroc et en Algérie.

4°) L'Institut du Caoutchouc qui a donné une énorme impulsion au développement de la culture des Hévéas, en Indochine.

A part ces Instituts autonomes, il y a encore les centres de recherche scientifique établis dans chaque territoire de l'Union dont le but est de produire et de vulgariser des variétés sélectionnées et à haut rendement à l'hectare. Une brillante phalange de spécialistes s'occupent de l'amélioration des espèces et des méthodes d'exploitation y compris le stade de commercialisation du produit. Ces centres relèvent de l'Inspection générale de l'Agriculture siégée à Dakar. L'Inspecteur Général a, en principe, la haute direction de l'Agriculture sur tout le Territoire de l'A. O. F. Il coordonne les programmes agricoles, les recherches agronomiques, la défense des cultures, l'enseignement agricole, le conditionnement des produits pour l'exportation.

Le centre de recherche agronomique de Bambey au Sénégal porte son action sur les productions agricoles, cultures industrielles et vivrières des territoires à climat soudanais. Il travaille également en liaison technique avec le casier rizicole de Richard

Toll pour les essais d'engrais et les recherches sur les cultures autres que le riz pouvant intéresser la vallée du fleuve Sénégal. Par ses techniciens, il aide à la destruction des prédateurs.

La sélection de l'arachide est une des principales préoccupations du Centre de Bambey. Commencée en 1924, soit durant trois décades, cette sélection se poursuit encore à la station. Les lignées ainsi sélectionnées donnent, à l'heure actuelle, un rendement supérieur de l'ordre de 20% sur les variétés ordinaires. Voyez le temps qu'il a fallu à la technique pour donner des résultats tangibles !

Quant au centre de recherches agronomiques, de Bingerville, en Côte d'Ivoire, il s'occupe des productions agricoles des territoires à climat subtropical et subéquatorial. A la Station annexe d'Akandjé, les recherches sont orientées sur la nutrition, la sélection et le haut rendement du caféier, du cacaoyer, du kolatier, des plantes à caoutchouc. Une autre station expérimentale à Abengourou s'occupe plus spécialement de la génétique du cacaoyer, en isolant des plantes d'élite produisant jusqu'à 150 cabosses par individu.

Il existe également en Côte d'Ivoire, des stations de recherches sur le Quinquina, placées sur les montagnes de Ton-Koui, près de Man, à plus de 1.200 mètres d'altitude. Les recherches agronomiques tendent à isoler de l'espèce *Ledgeriana* d'origine péruvienne, des sujets d'élite donnant des teneurs supérieures à 13% de sulfate de quinine. Il y a même à Man un atelier d'extraction industrielle de l'alcaloïde de l'écorce des Quinquinas. L'idée est de produire sur place la quinine nécessaire à la lutte contre le paludisme si répandu en Afrique.

Venons-en maintenant à l'Office du Niger, qui est l'une des plus grandes entreprises d'irrigation du Monde. Le barrage de Sansanding en est la pièce maîtresse. « Ce barrage constitue, avec ses ouvrages annexes, canal de navigation, écluses, centrale électrique, ateliers, un ensemble aussi imposant que surprenant en plein cœur du Soudan, à 1.500 kms. de la Côte Atlantique ». L'office a porté son principal effort sur l'aménagement hydraulique du delta central du Niger, formé de matériaux alluvionnaires et soumis à une inondation périodique. Il a pour objectif de mettre en culture un million d'hectares de terres dans la vallée.

Il existe actuellement 40.000 hectares emblavés en rizières et en coton américain. Ces terres sont cultivées par quelque vingt mille colons africains exploitants des lots individuels qui leur sont concédés avec le cheptel nécessaire et les habitations. Chacun des centres d'exploitation possède un équipement général impor-

tant : usine d'égrenage du coton, rizeries, magasins de stockage, atelier d'entretien, parc d'engins de culture mécanique et de transport. Un équipement sanitaire très complet a été réalisé, comprenant des dispensaires, maternités et postes de secours ».

« On ne saurait enfin passer sous silence l'un des aspects les plus originaux et les plus féconds de la mise en valeur des terres irriguées du Niger : le groupement de tous les colons en des associations agricoles. Ces organismes à forme coopérative ont permis de réaliser la modernisation indispensable des techniques agricoles par la collectivisation des grands moyens de production, tout en laissant subsister le cadre de l'exploitation individuelle et en respectant les formes de vie traditionnelle auxquelles l'Africain reste profondément attaché.

Conclusion :

Il y a une grande leçon à tirer de cette tournée, et c'est par là que je voudrais terminer mon propos. Je n'ai, certes, pas eu le loisir de séjourner assez longtemps en Afrique du Nord, pour vous apporter des impressions toutes fraîches sur l'ancien royaume des Berbères, j'entends tous ces pays étalés au pied de l'Atlas : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine, ces colonies fameuses des Phéniciens et des Romains qui, il y a bien des siècles, dominaient la Méditerranée et dont les traces matérielles témoignent en faveur d'une civilisation poussée à son degré supérieur. Cependant, mon voyage de Casablanca à Alger m'a permis de voir, en gros, les magnifiques résultats déjà obtenus sur ces terres du littoral où poussaient uniquement l'alfa et les blés durs, terres ingrates que même la Rome des Césars, avec ses cadres administratifs rigides, n'avait jamais pu mettre en valeur. Aujourd'hui, avec les grands barrages qui distribuent partout et rationnellement l'eau, en particulier celui de Bou-Hanifia, toute la vallée du Chelif, en dehors du Tell et toute la vallée de la Mitidja, sont transformées en une immense plaine verdoyante où prospèrent des vignobles, des palmeraies, des oliveraies, des agrumes, des cultures maraîchères.

L'Agriculture haïtienne a, assurément, beaucoup à tirer de l'expérience française en milieu tropical. Au lieu d'aller se pavaner au Quartier Latin, à la recherche de plaisirs faciles, nos agronomes bénéficiaires de bourses d'études auraient intérêt à poursuivre leurs perfectionnements dans les grands centres d'exploitation agricole des territoires de l'Afrique.

Poèmes

Nous remercions très vivement la famille de
Luc Grimard qui a bien voulu nous confier,
à titre d'inédits, les trois textes suivants.

Trois poèmes de Luc GRIMARD

CONTES AU CLAIR DE LUNE

Lorsque le grand soir est tombé
Et que l'on va coucher Bébé
Quand sur la terre sombre et brune
S'étend partout le clair de lune,

Comme des oiseaux dans leurs nids
Les petits enfants réunis,
Pantalons courts près des corsages
Viennent s'asseoir heureux et sages.

Les plus petits près de maman
Se glisseront tout doucement
C'est qu'on va conter tout à l'heure
Des contes — hou ! — qui font qu'on pleure,

Qu'on rit, qu'on tremble avec Bouqui,
Malice ou bien je ne sais qui.
Mais qu'on y chante une romance
Et le grand plaisir recommence.

Lorsque le grand soir est tombé
A l'heure où l'on couche Bébé
Et que partout le clair de lune
A recouvert la terre brune.....

LA ROSEE SUR LES ROSES

Le soir est plein de songes roses,
Le ciel est d'un bleu de métal
S'il me faut mourir pour ces roses,
Si tu le veux, si c'est fatal...

Tout est si beau, tout est si pur ;
Et tant de grâce inexprimée
Voile nos cœurs de tant d'azur,
Que vous pleurez, ma Bien-Aimée !

Allons, approchez-vous encore
Du buisson clair et parfumé
Sur la terrasse que décore
Votre beauté de fleur de mai,

Votre beauté rare et parfaite !
Venez, vos yeux ensorceleurs,
Ce rire qui m'est une flûte ;
Venez les mêler à ces fleurs.

Vois, la mer offre énamourée
Un lit d'amour plus qu'un tombeau,
Au soleil pourpre, et la vesprée
Tend le couchant comme un flambeau.

VOYAGER

Tu voulais t'engager, ô mon âme au voyage ;
Une lune d'argent nacré qui s'ennuage
Pose de frais lys bleus sur les balcons de fer
Et tu ne sais plus rien de ce que j'ai souffert...

Tu ne sais plus un mot des histoires finies
La cloche, au loin, ne sonne plus les agonies.
Et ce qui fut pour moi tentant et décevant
Voici qu'il s'est enfui dans les souffles du vent !...

La mer se pâme en vain sous la lune blêmie
Moi, je plonge mes yeux aux yeux de mon amie
Pour oublier le chant de magiques hautbois
Qui m'appelaient dans les échos mourant des bois.

*Adieu cher paysage unique de ma vie :
Les sapins sur les monts, le sentier qui dévie,
La terrasse où rêvaient quelques masques blafards
Et l'eau monte où l'on voit flotter les nénufars...*

*Tout cela : le passé, les chagrins et les rêves,
Le bouquet des amours effeuillés par les grèves,
La poudre des baisers et celle des chemins,
J'ai tout laissé couler de mes distraites mains...*

*A quoi bon, n'est-ce pas, mon âme, le voyage ?
— Le clair de lune pleut sur leur tendre feuillage
Et les palmiers frileux, en proie au vent des soirs
Ont un balancement mystique d'encensoirs.*

Et je ne veux songer qu'à l'éternel voyage.

Silhouette

FREDERIC KEBREAU *

par Simon Lando

Cette soirée de décembre port-au-princienne, à peine fraîche, m'en rappelle une autre, parisienne celle-là et je suis ainsi reporté à presque six mois en arrière. C'était à la mi-juillet. Nous dînions, Frédéric Kébreau et moi, au fameux restaurant « littéraire » Lipp, en plein quartier Saint-Germain des Prés. Malgré le calendrier, il faisait froid à Paris. Deux vieux amis se retrouvaient, deux voisins de Pétionville, deux riverains de la rue Villatte. Transplantés en quelques heures par nos avions respectifs, nous devions paisiblement. C'était doux, c'était bon. Nous faisons la balance de l'année scolaire du centcinquantenaire. Ensuite, nous nous en fûmes tous deux écouter dans un établissement scandinave de la rue Gay-Lussac une cantatrice guadeloupéenne chanter des airs d'Haïti. Nous nous séparâmes fort tard dans la nuit, nous promettant de nous revoir après son voyage en Afrique et ma plus prosaïque cure à Vichy.

En effet, Frédéric Kébreau n'était là, pour ainsi dire, qu'en gîte d'étape, allant beaucoup plus loin. Son périple avait été minutieusement préparé depuis Port-au-Prince grâce à la sollicitude spéciale de S. E. M. Roger de Bercegol, notre Ambassadeur, et, ensuite, mise au point dans la capitale française par M. Jacques Butterlin en liaison avec le bureau d'accueil de la Direction des Relations Culturelles et tous les organismes scientifiques français intéressés.

Frédéric Kébreau connaissait déjà l'Amérique et l'Europe, alors que l'Afrique était demeurée pour lui, comme pour la plupart de ses compatriotes, une pure notion, un mythe poétique, la légendaire Nan Guinin, chargée de nostalgie et de rêve.

*

* *

La rencontre qui allait s'accomplir promettait d'être émouvante. Elle l'a été. Le récit de notre ami vous convaincra qu'il n'a pas abordé ces terres lointaines seulement en savant bota-

(*) Extrait d'une présentation prononcée à l'Institut français le 14 décembre dernier.

niste, en biologiste averti, en administrateur responsable de l'École Nationale d'Agriculture. Les horizons africains, l'atmosphère, la végétation, les mœurs, les rites ont fait vibrer en lui des cordes particulièrement sensibles, réveille la conscience de certaines origines, d'une fraternité comme de différences oubliées ou jamais évaluées.

Homme de science qui fait honneur à son pays, homme du monde qui fait les délices de ses nombreux amis, Frédéric Kébreau est tellement mêlé à la vie de notre Mission Universitaire, si lié avec la plupart d'entre nous, si accueillant pour notre propre « scientifique » à Damiens, si habitué à enseigner et à travailler dans notre laboratoire que ce serait fausser la perspective et travestir nos rapports que de se livrer à son endroit au jeu de la « présentation ». Ici, il est chez lui. Il a droit dans notre Maison, à tous les égards nés d'une amitié éprouvée, d'une affection où l'estime ne le dispute qu'à la reconnaissance.

Bien plus chargé d'honneurs et de décorations que d'ans, il porte allègrement sur ses robustes épaules la responsabilité du haut enseignement agricole haïtien en même temps qu'il poursuit un effort scientifique des plus méritants. Ancien élève du Lycée Pétion et de Damiens, il doit beaucoup à ses maîtres haïtiens et américains. Il est actuellement professeur de sa spécialité dans toutes les Facultés et Grandes Écoles haïtiennes et Président de l'Union des Chimistes et Naturalistes. Son *Étude sur l'hérédité du Coton Gossypium vitifolium barbadense* (1931) aura servi de point de départ à des travaux importants : une *Flore descriptive d'Haïti* qui comptera 4 volumes, le premier étant prêt à la publication (« Monocotylédonées ») ; un ouvrage sur les plantes médicinales et toxiques d'Haïti, également prêt mais non publié, ainsi que de nombreux articles et conférences.

Voilà le type accompli du savant et de l'administrateur haïtien. Les étrangers commettraient une lourde faute s'ils osaient en ignorer l'existence. Qu'il y en ait un peu plus — et plus honorés de leurs compatriotes, — et l'avenir sera, malgré les secousses et les cyclones, plus heureux et plus radieux, dans cette belle île si hospitalière.

Les livres

Simone de BEAUVOIR : *Les Mandarins*
(Paris, 1954, éd. Gallimard, 1 vol.)

Avec son premier roman, *l'Invitée*, paru il y a une dizaine d'années, Simone de Beauvoir se révélait comme l'une des femmes écrivains les plus douées et les plus intelligentes de sa génération. On y pouvait admirer la force des sentiments et des idées, la richesse des dialogues, la rigueur d'un récit où tout était parfaitement équilibré, autant de qualités auxquelles venaient s'ajouter un souci de vérité et un besoin de lucidité peu communs à l'époque. Depuis, Simone de Beauvoir n'a cessé de mettre son profond talent au service d'une philosophie qui pose le problème de la condition humaine en termes existentiels. D'où, parfois, le caractère un peu trop doctrinaire de ses autres ouvrages où, bien qu'admirablement traités, les thèmes de la liberté, de la responsabilité, de l'ambiguïté des rapports humains, semblent souvent être développés plutôt suivant l'artifice de l'intelligence que selon les données de l'expérience.

Par contre, dans le dernier livre de Simone de Beauvoir, *Les Mandarins*, on retrouve les traits essentiels qui faisaient de *l'Invitée* une sorte de chef-d'œuvre. Ce roman est excessivement bien agencé, mais, cette fois, peut-être pêche-t-il par cet excès de composition. Rien n'y est laissé au hasard. Les personnages ont leur vie propre ; leur langage est personnel, traduit avec un rare bonheur leurs défauts ou leurs vertus — devenant en somme l'instrument de leur pensée, de leur conscience.

Les Mandarins, ce sont les lettrés influents, ceux qui, au lendemain de la guerre, pensèrent pouvoir jouer un rôle dans la Cité en assumant une tâche politique où l'idée d'un humanisme engagé ne nécessitait aucune justification métaphysique, historique ou autre. Parmi eux, quatre figures prédominent : Robert Dubreuilh, écrivain célèbre et fondateur d'un mouvement politique, sa femme Anne, médecin psychanalyste, leur fille Nadine, affranchie de tout préjugé, et Henri Perron, illustre romancier directeur d'un quotidien. Autour de ceux-ci, une ving-

taine de personnages plus ou moins importants, qui se lient, se brouillent, s'aiment ou se haïssent, défendant leurs opinions avec une conviction qui ignore l'enthousiasme. Simone de Beauvoir raconte l'histoire de ces intellectuels qui cherchent par tous les moyens à sauver ce qu'il y avait de grand et de noble dans l'esprit de la Résistance. Mais tout concourt à l'échec. Les aventures de la pensée, quoique paraissant situées au cœur même de la vie, sont dépassées par celle-ci. La littérature est-elle un moyen d'action ? Perron et Dubreuilh voudraient bien en être persuadés, et ils mettent tout en œuvre pour le croire. Cependant les mots ne correspondent plus aux actes, et les mandarins, grisés par ceux-là, finissent par devenir de subtils bavards qui ont envie de vivre, mais qui ne savent plus ni comment ni pourquoi vivre. Anne se détache elle-même peu à peu du milieu dans lequel elle a toujours évolué, souhaitant aimer et n'être plus un témoin lucide ; mais, bien qu'elle ait l'occasion de rompre avec tout ce qui a formé son existence, elle ne pourra pas choisir sa liberté, car ni sa vie, ni sa mort ne lui appartiennent.

Simone de Beauvoir est parvenue, dans ce roman, à rendre compte d'une « situation » vécue par de nombreux intellectuels français, sans céder au désir de répondre aux questions que se posent ses héros. Elle laisse au lecteur le soin de juger d'une époque où la recherche de nouvelles valeurs semblait essentielle à la plupart des écrivains. Sans doute le livre comporte-t-il des longueurs, des passages qui ne paraissent pas indispensables à l'unité du récit, et même des scènes qui manquent de variété, mais l'art de l'auteur est ici de rendre captivant ce qui menacerait d'être monotone, de restituer à la réalité ce qu'il lui emprunte pour en faire un objet d'expérience, de dominer sans le trahir le rythme même de la vie quotidienne où rien ne se passe, et où pourtant tout se décide. *Les Mandarins* comptent parmi les romans les plus significatifs qui aient été publiés au cours de ces dernières années, et c'est assurément à ce titre que l'Académie Goncourt lui a décerné en décembre le prix annuel qu'elle réserve d'ordinaire à des écrivains d'une renommée moins étendue que celle de Simone de Beauvoir.

Lucien BERNOT et René BLANCARD : *Nouvelle,
un village français*

Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, LVII, publié
avec le concours de l'UNESCO.

Paris, 1953, Institut d'Ethnologie, 1 vol., 448 p., 17 fig., 4 pl. hors texte.

Né, suivant une conception moderne de l'enquête sociologique, de la collaboration féconde d'un ethnologue du type traditionnel avec carnet de notes et questionnaire et d'un psychologue entraîné, lui, aux méthodes les plus hautement mathématisées de sa discipline, cet ouvrage

éveille encore l'intérêt du lecteur par le fait qu'il est le premier de la collection de l'Institut d'Ethnologie à être consacré non plus à quelque lointaine population, mais à un village français. Cela aussi est une nouveauté.

Bien que les auteurs se soient partagés les chapitres, le livre présente une parfaite unité de ton qui témoigne de la parfaite entente à laquelle ces deux spécialistes de formation si différente ont su arriver. Il apparaît en outre que l'effort d'adaptation auquel chacun d'eux a dû se plier a été enrichissant pour tous les deux.

Nouvelle, pseudonyme du village étudié est une toute petite agglomération située aux confins de la Normandie et de la Picardie. Elle présente un intérêt particulier, outre cette position frontalière qui dure depuis des siècles, du fait que, dans le courant du XVIII^{ème} siècle, des verreries s'y sont installées, ajoutant ainsi à sa structure rurale traditionnelle une structure industrielle qui demeurera toujours hétérogène à la première. C'est dans l'analyse des subtiles différences d'attitude des verriers et des ruraux que les deux auteurs font merveille. Au sujet de l'attitude devant la profession et des ambitions pour les enfants, ils arrivent à déceler une curieuse opposition entre les deux groupes ; pour les ruraux, le problème est celui d'une continuité ; il s'agit pour les enfants de rester dans la ferme et de conserver le bien de famille (de l'agrandir aussi bien sûr le cas échéant), ce qui révèle une intégration profonde du rural dans sa profession où il s'estime satisfait et qu'il ne désire pas quitter. Les verriers, au contraire, à une très forte majorité, d'après les sondages effectués, ne désirent pas voir leurs enfants embrasser leur profession, ce qui dénote une désadaptation profonde de l'homme vis-à-vis de son métier, qu'il exerce mais qu'il n'aime pas et auquel il espère voir son fils échapper.

L'association de l'esprit de finesse et de celui de rigueur chez les auteurs de cet ouvrage se retrouve encore dans les intéressantes analyses auxquelles ils se livrent au sujet de la terminologie employée dans la population pour définir les limites du groupe et préciser ainsi la notion d'étranger ou encore pour rapprocher des données scientifiques sur certains phénomènes la connaissance vécue que les gens de Nouvelle en ont construit spontanément ; tel est, par exemple, le cas pour les phénomènes météorologiques qui finissent par prendre pour les paysans une sorte de personnalité : le vent du nord-est est le vent sec et froid, celui qui « sort de la grange à fagots ». Il y a dans tous ces chapitres de nombreuses pages que l'on lit avec un intérêt soutenu et où la virtuosité de l'analyse s'unit à la solidité de la documentation.

Il ne semble pas que les auteurs aient attaché autant d'importance à la documentation cartographique et à ce qu'il était possible d'en tirer. Ce manque apparent d'intérêt a d'ailleurs des causes profondes. La com-

munauté étudiée par MM. Bernot et Blancard est si petite que les accumulations de faits n'y peuvent être assez importantes pour apparaître nettement en ensembles significatifs. Il semble que le peu d'usage fait jusqu'ici par l'ethnologie française des procédés cartographiques dans toutes leurs possibilités soient lié au fait que celle-ci se soit surtout attachée jusqu'à maintenant à l'étude des communautés rurales généralement trop peu importantes pour que des structures spatiales d'accumulation y apparaissent avec clarté. Il y a peut-être là une des différences méthodologiques les plus importantes entre l'étude des groupes urbains et celle des groupes ruraux. Mais ceci est une autre question et ne saurait en rien diminuer l'intérêt de cet imposant ouvrage qui constituera probablement un des classiques de l'ethnographie de la France métropolitaine.

Roland DEVAUGES

Claude ROY : *Trésor de la poésie populaire française*

(Paris, éd. P. Seghers, 1954, 1 vol.)

On a souvent coutume de définir le caractère d'une nation en partant de ses traditions, des manifestations les plus spontanées, les plus directes de ses habitants. Le procédé est efficace, mais comme les usages, l'esprit auquel ils doivent leur origine. C'est sans doute dans le peuple que l'on retrouve à l'état naturel les véritables sentiments qui constituent le fond permanent de l'âme d'un pays. L'expression populaire est toujours la plus vraie, la plus révélatrice, sinon la plus plaisante. Claude Roy, en présentant une anthologie de la poésie populaire française a désiré montrer quels sont ces sentiments et comment ils ont été exprimés à travers les siècles. Des « chansons à dormir » aux chansons de labeur et d'amour, des comptines, formulettes et randonnées aux complaintes, prières et cantiques, toute une poésie commune, facile, fraternelle, associe la joie aux peines, l'innocence aux malheurs, l'espoir à la crainte, sans que jamais rien n'y fasse songer à un mauvais goût, à un faux lyrisme, ainsi qu'en témoignent ces vers tirés d'une ancienne complainte :

*On taille, on gruge, on pille le laboureur des champs
Mais sait bien qu'il fait vivre soldat, prince et marchand,
Il donne froment et seigle qu'il moissonne
De Dieu il espère ainsi gagner son Paradis.*

La poésie populaire française semble répondre à certaines fonctions. Elle est destinée à servir, à être utilisée par un grand nombre d'individus, soit pour raconter les mésaventures d'un galant, bercer un enfant malade, évoquer des faits de guerre, dénoncer des abus, chanter les vertus de la nature, soit, plus simplement, pour charmer et divertir. Si elle a

ses auteurs, devenus pour la plupart anonymes, elle est surtout l'œuvre du peuple qui choisit parmi ses productions celles qui lui sont les plus proches. Poésie orale, donc collective, elle perpétue dans la mémoire de générations successives, sans cesse transformée, enrichie, et cependant toujours identique à elle-même. Elle correspond à un rythme de vie imposé par ceux qui s'en font le véhicule. Aussi diverse soit-elle, aussi vaste que soit son domaine, elle conserve une unité de ton qui se rapporte à l'unité de caractère du peuple dont elle émane.

L'excellent choix de textes établi par Claude Roy donne une idée assez précise de ce qui est le plus précieux dans cette poésie populaire. Il a su réunir des poèmes où la naïveté se double de gravité, où l'ironie dissimule une profonde sagesse, où l'ironie dissimule une profonde sagesse, où la violence n'est jamais gratuite, où l'oppression, le dénuement, l'amusement, la gaieté, l'insouciance, sont traités avec une solide ferveur et un égal bon sens. Claude Roy pense que la poésie populaire est « une évocation, une consolation, un apaisement ». Il semble plutôt qu'elle soit une sorte d'instinct de conservation ou d'auto-défense, puisqu'elle jaillit de source et devient aussitôt un perpétuel souvenir qui doit s'entretenir de lui-même. Elle est à la poésie savante ce qu'est la nature à l'art. On peut préférer l'une à l'autre, mais, comme l'indique avec raison Claude Roy, « aimer la poésie populaire, ce n'est pas retomber en enfance, c'est remonter en humanité ». Transmise par le peuple, soumise aux circonstances, fidèle à une sensibilité diffuse dans le cœur de milliers d'individus anonymes, elle éveille le sentiment du merveilleux sans se détacher de la réalité. Elle replace l'homme dans un cadre qui lui est propre, quotidien, en lui rappelant sa grandeur et sa servitude. Elle est un instrument de civilisation à la portée de chacun, et c'est peut-être là sa fonction la plus noble.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

LA COMÉDIE A LÉOGANE (*)

par Jean Fouchard

C'est de Port-au-Prince récemment fondée que vers 1762 les acteurs commencèrent à aller offrir des représentations théâtrales à la paroisse de Léogâne. L'enthousiasme qui les accueillit encouragea des représentations étendues à toute une saison dans un local gracieusement offert par Monsieur Descac, Trésorier de la Marine, au mois de février 1767. Une annonce datée de Léogâne 25 février 1767 et publiée dans l'édition du 4 mars des « Affiches Américaines » renseigne avec détails sur cette première tentative de spectacle tout au moins prolongé à Léogâne : « Vendredi prochain on fera la cérémonie de la bénédiction d'une cloche de la paroisse de cette ville : M. le Prince de Rohan sera parrain et Madame la Présidente de Bongars, marraine. Pour diversifier les plaisirs de cette fête, les Comédiens du Port-au-Prince qui sont oisifs depuis deux mois, doivent représenter dans une maison que Monsieur Descac, Trésorier de la Marine leur a prêtée gratuitement ; ils ont formé le projet de continuer les représentations le reste du Carnaval. Après la Comédie, il sera tiré un très beau feu d'artifice. La fête sera terminée par un bal. On nous annonce que la plus grande partie des Habitants du Port-au-Prince se propose de participer à ces réjouissances. »

Après cette fructueuse saison de fêtes, une troupe du Port-au-Prince décida d'offrir en permanence des spectacles à Léogâne. Cette troupe fut placée, peu après ses débuts, sous la direction d'un comédien amateur, M. de Pastey⁽¹⁾ qui dans les premiers mois de l'année 1770 était attaché au théâtre de Saint-Marc, jouant les premiers rôles dans des opéras-bouffons⁽²⁾. Les représentations eurent lieu durant un an et demi. En 1771, d'autres comédiens venus également de Port-au-Prince vinrent séjourner à Léogâne sous la direction cette fois de M. Vergne. On retrouve en juillet 1772 Vergne et sa femme récemment arrivée de France installés tous deux au Cap où, en dehors des participations à la Comédie comme chanteurs d'opéra, ils tiennent une école où l'on enseigne la

* Extrait d'un ouvrage : « Le Théâtre à Saint-Domingue », à paraître prochainement.

(1) Moreau de Saint-Méry écrit Passeté au lieu de Pastey orthographe trois fois indiquée dans les Affiches Américaines (II, 460).

(2) Affiches Américaines, 28 février, 24 avril, 2 mai 1770.

grammaire, l'orthographe et la musique vocale⁽¹⁾. Ce qui veut dire que la troupe s'était disloquée quelques mois après, non sans avoir permis au public léogânaï d'applaudir la célèbre Volange, Mademoiselle Morange et Laclaverie qui sous le nom de Saint-Martin dirigera la Comédie du Port-au-Prince.

Léogâne n'avait pas encore une salle spécialement construite et aménagée pour le théâtre. Jusqu'alors elle dut se contenter d'abriter sa Comédie dans une maison privée, peut-être toujours celle du généreux Trésorier Descac. Pourtant il ne manquait pas de riches habitants à Léogâne et dans ses environs ni le goût de se divertir. Non plus des artistes qui eussent apporté leur talent à l'aménagement d'une salle nouvelle. Depuis 1767, n'y avait-il pas vivant au bord de mer de Léogâne ce mulâtre libre Michel dit Colon⁽²⁾ qui élevé en France pouvait se flatter d'avoir coquettement peint l'église de la Croix des Bouquets et surtout de détenir deux Prix de l'Académie Royale de Peinture de Paris ?

En tout cas, ces spectacles improvisés disparurent et durant quatorze années, Léogâne demeura privé de spectacles. C'est en effet vers la fin de 1772 que sont signalés les derniers spectacles de cette première phase de la vie théâtrale à Léogâne : les Comédiens de cette ville représentent le dimanche 6 décembre 1772, au profit de Monsieur de Doricey, une comédie de Beaumarchais « Les Deux Amis ou le Négociant de Lyon » suivie d'un opéra bouffon de Favart, d'un concerto de flûte par M. d'Héricourt et d'une Allemande à trois ; puis les dimanches suivants 13 décembre et 20 décembre au bénéfice de Mlle Morange, de la Mothe, de Duval et Dubois, tous comédiens de Léogâne, « Le nouveau Déserteur », drame en cinq actes et en prose, « Beverley », tragédie en vers libres de Saurin et enfin l'opéra-comique de Vadé « Le trompeur trompé ».

Jusqu'en 1786, aucun spectacle n'est signalé à Léogâne. Les comédiens émigrent. Fait curieux, ils continuent de porter le nom de « Comédiens de Léogâne » ou même de « Comédiens français et italiens de Léogâne » comme le note dans des annonces de représentations au Port-au-Prince les 24 juillet et 28 août 1776.

Ils gardèrent le titre de léogânaï en attendant la résurrection de la vie théâtrale dans cette ville dont ils se réclamaient avec quelque fierté. Cette résurrection se fit attendre quatorze longues années.

Enfin en 1786 un homme de couleur, créole du Cul-de-Sac, M. Labbé, quarteron riche et passionné du théâtre, offrit un exemple de générosité unique dans la colonie. A ses seuls frais, il groupa des acteurs choisis dans différentes villes de Saint-Domingue et aménagea une salle de quatre

(1) Supp. A. A. 18 juillet, 8 août et 15 août 1772.

(2) A. A. 4 mars 1767.

cents places. Moreau de Saint-Méry a laissé une minutieuse description de cette salle, pleine de détails absolument précieux et qui témoignent de la qualité du geste admirable du quarteron Labbé : « La salle de spectacle, écrit-il, est dans une maison ordinaire et a conservé la forme d'un carré long. Elle est petite et basse ; aussi a-t-on été forcé de renoncer à l'usage d'éclairer le théâtre avec des lampions dont l'odeur et la fumée étaient insupportables. On a pratiqué, de chaque côté, un balcon qui forme les loges. On y entre par l'extrémité opposée au théâtre, de manière que ceux qui se placent jusqu'au fond ont de la peine à en sortir avant la fin du spectacle, quand le reste est rempli. Au bout et sur l'orchestre, est, à droite, la loge du commandant pour le roi, à gauche, celle de l'officier d'administration. On les distingue l'une et l'autre à une petite claire-voie et à un morceau du maroquin rouge qui couvre l'appui rembourré du devant de la loge. Les premières loges peuvent recevoir environ 50 personnes de chaque côté. L'amphithéâtre qui peut en contenir à peu près 70 est destiné aux gens de couleur qui s'y placent en confondant les nuances, mais de manière que les femmes soient sur le devant. La partie inférieure forme le parterre et l'orchestre. Quatre violons, un clairon et un basson composent celui-ci. Le parterre où peuvent être assises 180 personnes, a dix bancs de chaque côté, à partir de l'orchestre ; on est debout dans le reste de l'espace. Sous la loge de l'Officier d'administration, en est une grillée, c'est celle du Directeur.

« Le spectacle peut donc contenir environ 400 personnes. Il est éclairé par les bougies du théâtre et par quatre lustres de bois placés aux quatre angles et formés d'une queue clouée au plancher et dans laquelle sont emmortoisées deux traverses de bois garnies d'une bougie à chaque bout. Le théâtre est petit, comme tout le reste, mais les décorations sont gaies et fraîches. On joue pour la direction le jeudi, le dimanche et les fêtes et les abonnements suspendus sont pour le mardi et le samedi. Toutes les places sont indistinctement à une gourde. La garde consiste en un brigadier et trois hommes de maréchaussée et en dix hommes de milice, gens de couleur, à la tête desquels est le Directeur Labbé lui-même, comme sergent de milices. L'entrée du spectacle est petite ; c'est la porte d'une maison. La galerie de quatre pieds qu'elle a en avant, sert à abriter le receveur, dont une chandelle éclaire les opérations. Si l'on pouvait apporter dans un pareil lieu l'idée de la comédie enchanteresse qui fait les délices de la capitale de la France, on serait bientôt puni de son injustice. Mais il est vrai que les autres spectacles de la Colonie ne doivent pas souffrir de parallèle avec celui de Léogâne, et il est peut-être tel jour où ce serait à celui-ci à en rougir. On a dit dans les Affiches Américaines du 2 août 1789 qu'on avait pratiqué avec art dans la couverture de cette salle des trous, qui montrant quelquefois la pluie, les éclairs et le tonnerre, rendaient dans certaines pièces à tempête l'illusion parfaite...

Les abonnements sont trop modiques, à 150 livres par an, pour n'être

pas à la portée de tout le monde. Je fais donc des vœux pour la durée du spectacle de Léogâne, surtout quand je considère que son directeur n'y cherche pas de gain et son motif est trop généreux pour que je ne m'empresse pas de le louer... » (1)

L'avenir du théâtre de Léogâne paraissait dès lors définitivement assuré. La salle à peine ouverte se classe par une solide réputation due à la qualité des spectacles qui y sont offerts à la population, à laquelle s'ajoutent les propriétaires des habitations environnantes sans parler des notables de la ville qui compte — est-ce assez suggestif pour en indiquer l'évolution ? — quatre notaires, huit chirurgiens ou médecins, deux apothicaires en plus des officiers d'administration. Une actrice de couleur, la Jeune Lise, sœur de Minette la célèbre reine de la Comédie du Port-au-Prince, y fait de brillants débuts aux côtés de Madame Duclos, de la Demoiselle Thibault, des comédiens Faverolles ou Dugué. On joue à Léogâne des opéras, des comédies, des pièces locales, et les noms de Voltaire, Beaumarchais, Desforges, Grétry, Legrand reviennent souvent à l'affiche.

Brusquement, Monsieur Labbé renonce à la Direction et offre même à la vente les accessoires du théâtre, décors et costumes. Quels déboires entraînerent le généreux mécène à cette grave décision ? Hostilité des colons blancs peu enclins à favoriser l'effort si noble fût-il d'un homme de couleur ? Difficultés avec les tout-puissants officiers d'administration ? On se perd en conjectures. Toujours est-il que dès le 5 juin 1788, Monsieur Labbé publia l'annonce suivante dans les Affiches : « Le nommé Labbé — car malgré tout personne ne lui accordait le titre de Monsieur — négociant à Léogâne ayant tenu pendant quelque temps la direction de la Comédie de Léogâne avertit le public qu'il a en vente toutes les décorations, musiques, habillements qui sont nécessaires au théâtre. »

On ne sait le nom de l'acteur qui fit l'acquisition du fonds de magasin et qui devint concessionnaire de cette salle, au départ de Labbé. On a seulement l'indication que le théâtre poursuit ses activités⁽²⁾. Le dimanche 4, le jeudi 8 et le dimanche 11 octobre de l'année suivante, la Troupe des Grands Danseurs et Sauteurs du Roi offrait des représentations à Léogâne. Tout laisse croire que la salle de Monsieur Labbé fut encore en 1789 celle qui accueillit Placide et ses illustres compagnons...

Puis on ne trouve trace d'aucune autre manifestation artistique. Les années passeront qui ne verront plus se réveiller la petite ville où la reine vécut heureuse parmi ses sujets « contens de la loy de la nature et sans avoir soing du temps advenu » avec ses vierges » ayantes rameaulx

(1) Moreau de Saint-Méry, op. cit. II, pp. 461 et 462.

(2) Cette indication s'atténue de quelques réserves. Les Affiches du 27 mars 1788 signalaient déjà le départ pour France de « Madame Collet, comédienne à Léogâne ». La troupe de Léogâne fut-elle dès lors dissoute ou ce départ est-il un cas isolé ?

de palmes en la dextre, totalement nues, les cheveux espars sur les
espaules... semblables à nymphes et dryades desquelles parle lacti-
quite... »(1)

Léogâne rumine ces souvenirs peuplés d'areitos et de danses...

(1) Extrait du recueil des Isles nouvellement trouvée en la grand'mer Oceane du temps
du roy d'Espagne Fernad et Elysabeth sa femme, faict premièrement en latin par Pierre
Martyr de Millau et depuis translate en languaige françoys, Parisi 1532, Bib. Nationale de
Paris, (réserve).

**LES ACTIVITES DE LA SECTION DES SPECTACLES
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
DE JUIN A DECEMBRE 1954.**

par Gabriel Imbert

Avant d'effectuer sa clôture annuelle le Cours d'Art Dramatique de l'Institut Français a couronné quatre lauréats. Prix de composition dramatique ; Mlle Nicole Garnier pour son interprétation de Sylvette des *Romanesques*, d'Edmond Rostand ; prix d'Art dramatique : M. Gérard Brun pour de nombreuses interprétations du répertoire classique français, notamment Sévère de *Polyeucte* ; prix de Comédie, M. St. Phard Castera : *Le Médecin malgré lui* ; accessit d'Art dramatique à M. Carlo Résil.

Les lycées et collèges d'Haïti ont tenu eux aussi à mettre nos classiques à l'honneur dans leurs fêtes théâtrales de fin d'année.

Le 28 juin, le Collège Fémina dirigé par Mlle Torchon a monté *Athalie*. Les très jeunes élèves ont réalisé un sérieux effort avec une compréhension et un respect de l'œuvre qui furent récompensés par un succès mérité.

Le 2 juillet, le Collège féminin de Turgeau, sous la direction de Mme L. Dougé, donnait une matinée au cours de laquelle un acte des « *Femmes Savantes* » fut spirituellement joué par les plus grandes élèves, alors que les classes enfantines nous offraient une fantaisie jouée, dansée et chantée sur le thème des Contes de Perrault.

Monsieur Clovis Bonhomme, directeur du Lycée Anténor Firmin présentait le 7 juillet, à l'occasion de sa distribution de prix, plusieurs élèves véritablement doués, qui, assistés de leur professeurs, interprétèrent de nombreuses scènes du « *Cid* », « *d'Horace* » et de « *Britannicus* », précédées d'un curieux intermède « *Les Animaux malades de la Peste* », dans une adaptation mimée et dramatisée, tandis que la fable était dite par M. Gérard Brun, professeur au Lycée Anténor Firmin.

Le 8 juillet, c'est une véritable manifestation théâtrale que nous donna l'Ecole Normale d'Institutrice, Directrice Mme Michel Lhérisson, avec une représentation intégrale d'*Andromaque*, mise en scène de M. Gabriel Imbert. Ici le public put constater que plusieurs interprètes faisaient montre de véritables dons. Mlle Anne-Marie Deslandes révéla, notamment, dans le rôle d'*Hermione*, un talent déjà sûr et d'incontestables qualités de tragédienne.

Signalons pour terminer, la charmante matinée enfantine organisée par l'Ecole dirigée par Mme Boyer et qui obtint un vif succès devant un public aussi nombreux qu'élégant, le vendredi 9 juillet 1954.

Le Cours d'Art Dramatique de l'Institut Français ayant repris dès la deuxième quinzaine d'Octobre, a reçu de nouvelles inscriptions et compte actuellement soixante dix-huit élèves.

Les jeunes viennent de plus en plus nombreux soit qu'ils désirent améliorer leur prononciation et leur diction oratoire, soit pour acquérir ou développer un talent théâtral, incontestable chez beaucoup d'entre eux.

Plusieurs nouveaux élèves seront d'ailleurs présentés au cours de l'année sur la scène de l'Auditorium, notamment dans *Horace* et le *Misanthrope*.

Le 10 décembre, sous le haut patronage de M. l'Ambassadeur de France, Mme Léone Valenti, dont le public de l'Institut Français a plusieurs fois applaudi les causeries et les présentations, a prononcé, devant une salle comble qui réunissait tous les sincères amateurs d'art, une conférence sur *la Danse à travers les âges*.

En un saisissant résumé, Madame Valenti sut nous faire communier avec le sentiment artistique et religieux, exprimé par la chorégraphie, instinctive ou scientifiquement mise au point, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours à travers l'Inde, l'Afrique, la Grèce et plus particulièrement sur la terre d'Haïti.

Pour illustrer cette causerie documentaire sans aridité technique, sans pédantisme, une démonstration chorégraphique des élèves de la conférencière (danse rythmique) et de M. Narcisse, directeur de la Troupe Nationale Folklorique, (danse haïtienne accompagnée au tambour), fut donnée sur la scène de l'Auditorium.

Enfin, pour la première fois, le film chorégraphique de M. Raymond Doret, *Rythmes*, fut présenté au public. Cette réalisation technique de premier ordre où s'allient toutes les grâces du mouvement et les charmes de la couleur, dans le cadre de captivants paysages haïtiens, baignés de lumière, fut saluée de chaleureux applaudissements.

LIVRES ET REVUES (*)

Etienne D. CHARLIER — *Aperçu sur la formation historique de la Nation haïtienne* »

Port-au-Prince, éd. Les Presses Libres. 1954. 334 pages.

Le livre de M. Etienne D. Charlier a récemment provoqué dans la presse une joute sur laquelle nous ne saurions revenir, pour la raison qu'elle a orienté le débat dans une voie impraticable. Qui plus est, une impasse.

On connaît la position doctrinale de M. Charlier. Nous ne sommes pas de ceux qui estiment qu'elle doive nécessairement faire frapper l'auteur d'anathème. Peut-être, aussi, la préface dessert-elle un peu l'ouvrage par l'outrance dont elle se revêt. Moins paradoxalement qu'il n'y paraît, M. Charlier reste modéré. L'interprétation qu'il donne de la formation (mais pourquoi « historique » ?) de la Nation haïtienne, est au moins à l'état d'ébauche dans tous les « classiques ». D'ailleurs, l'importance des citations tirées des travaux du R. P. Cabon n'est pas fortuite. Doit-on reprocher à M. Charlier d'avoir systématisé un ensemble de vues qui s'imposent quasiment à tous les historiens de bonne foi ?

Si l'« Aperçu sur la formation historique de la Nation haïtienne » n'apporte aucune révélation par les documents, elle n'en constitue pas moins une tentative très intéressante pour « repenser » les événements majeurs. Nous préférons cette attitude aux ratiocinations à courte vue. Bien des conclusions de l'« Aperçu » semblent tout à fait justifiées. Ainsi, la signification des concordats de septembre 1791, dans l'Ouest, les tenants et aboutissants de l'affaire Villate, ceux de la lutte entre Toussaint et Rigaud, pour s'en tenir à quelques exemples. M. Charlier approche de très près, également, la véritable personnalité de Toussaint Louverture ; il s'engage hors des sentiers battus dans l'explication de la « seconde phase de la guerre de l'Indépendance ».

Certes, il y aurait encore à discuter, notamment sur la politique de Sonthonax, les raisons du changement de camp de Toussaint, le titre donné à la troisième partie : « Les nouveaux libres force dominante », etc... De plus, l'auteur oublie parfois que la marche des événements à Saint-Domingue est en relation étroite avec l'évolution sociale et politique qui se produit en France, et qu'il faudrait, à l'occasion, rappeler. De même pour les grands changements qui s'opèrent sur la scène inter-

* Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

nationale. Enfin, il subsiste, de ci de là, par l'attrait de la « geste » individuelle, quelques relents d'histoire traditionnelle. Ainsi que quelques scories de sociologie.

Mais, tout compte fait, voilà un bon livre, et utile.

P. M.

Saint-Victor JEAN-BAPTISTE — « *Le Fondateur devant l'Histoire* »
(Port-au-Prince, Imprimerie Eben-Ezer, 1954. 319 pages)

On conçoit que les historiens français ne s'échauffent plus à l'étude des faits et gestes d'un Vercingétorix, d'un Hugues Capet ou d'un Philippe Auguste. Par contre, on ne saurait s'étonner, ni surtout déplorer, que les exploits des fondateurs de la Nation haïtienne ne fussent écrits d'une encre incolore, sous la dictée d'une froide exégèse.

M. Saint-Victor Jean-Baptiste a composé un panégyrique très vibrant, une apologie enthousiaste de l'Empereur Jean-Jacques Dessalines. C'est le but qu'il se proposait : « Poser devant l'Histoire le Héros dont la Majesté nous a séduit et qui domine de sa haute stature l'époque la plus décisive de notre vie nationale, celui qui porte généreusement en lui la somme de toutes les aspirations d'une race d'homme lancés vers le plus sublime des destins, est une entreprise digne d'inspirer les écrivains et les artistes soucieux de projeter dans le concret le rêve de grandeur et de dignité auquel nous devons la Patrie haïtienne ». Une telle attitude commande le respect... tout en limitant un peu la discussion.

Ce n'est pas que nous souhaiterions nous y dérober. Au contraire. La courte et fulgurante carrière de Dessalines a marqué si profondément le destin d'Haïti, qu'il ne saurait être question d'escamoter la personnalité et l'œuvre, aussi bien derrière le chatoiement et le tumulte de l'épopée, que derrière la grisaille de l'indifférence silencieuse. Ainsi que Toussaint, Pétion et d'autres, Dessalines mérite mieux, nous semble-t-il, que la perpétuation d'une légende irréfragable ou d'une incertitude qui satisfait toutes les pudeurs. La recherche de la vérité est sans doute la plus haute forme d'admiration et de gratitude. Ce qui ne veut pas dire que l'histoire soit ici une « science sereine » (M. Jean-Baptiste s'est laissé aller à cette définition, à laquelle tout son ouvrage apporte, fort heureusement, une dénégation massive).

« *Le Fondateur devant l'Histoire* » représente un effort très sérieux — et très compétent, est-il besoin de l'ajouter ? — pour saisir, à travers le Héros, l'homme et le chef d'Etat. Ce dernier, notamment, a retenu toute l'attention de l'auteur. Son chapitre III (« Politique administrative, financière et économique de Dessalines ») est d'un réel intérêt. Le terrain y est peut-être plus solide qu'ailleurs. Au demeurant, il renferme, ou devrait renfermer, la clé du problème de l'Empire dessalinien. Deux

questions essentielles doivent, en effet, être posées (et M. Jean-Baptiste les a entrevues) : Pourquoi Dessalines fut-il si facilement, en 1804, investi du pouvoir suprême ? Pourquoi, moins de deux ans plus tard, fut-il abattu, avec la même facilité, par une conjuration dont la haine unanime a de quoi impressionner (proclamation du 16 octobre 1806, citée pages 305 à 307) ? Il y a là, qu'on le veuille ou non, une étrangeté qui ne saurait s'expliquer par la seule « trahison », ou par le déséquilibre d'une société ayant perdu « son axe moral », et que rien ne pouvait « maintenir dans le cadre de ses devoirs civiques et la ligne du sentiment de reconnaissance envers le Fondateur ». En réalité, la tragédie du Pont Rouge a des mobiles bien plus profonds. M. Jean-Baptiste souligne, à juste titre, l'importance de cette « révolution agraire dans l'Empire », dont il fait le titre d'un sous-chapitre, d'une assez belle venue, mais un peu maigre à notre gré.

S'il fallait proposer une interprétation de l'Empire, ce n'est pas vers les nécessités militaires que nous nous tournerions d'abord, bien qu'elles aient tenu une place des plus importantes, et M. Jean-Baptiste les a analysées avec beaucoup de précision. La liquidation de la propriété coloniale fut un moteur d'une tout autre puissance. Elle provoqua ce « rush » de la terre, cette « course à l'habitation » dont on ne fait encore que soupçonner l'ampleur et la frénésie. Dans cette compétition, les anciens libres et l'élite des chefs noirs ont tiré parti de leurs avantages, de leur avance. Ils furent les principaux bénéficiaires de l'héritage de Saint-Domingue. Ils sollicitèrent alors un bras protecteur, à la fois contre le retour éventuel des Français et les dangers de l'anarchie, un palladium farouche de la propriété, en quelque sorte. Dessalines, chef militaire incontesté, brave et audacieux, héros des guerres de l'Indépendance, n'était-il pas l'homme de la situation ? (Notons que ses antécédents pouvaient également le désigner). Son choix comme Gouverneur Général, puis la proclamation de l'Empire seraient un peu comme un « mariage de raison » entre la nouvelle aristocratie terrienne et l'armée... Qu'on ne s'y méprenne pas. Le rôle de Dessalines n'en est pas pour autant amoindri. L'accord, du reste, n'a pas duré longtemps. Il fallait appeler au partage, peu ou prou, ceux qui en avaient été jusqu'alors écartés. Dessalines, soit par conviction doctrinale, soit plutôt par nécessité, ou par la « logique » de sa position, s'érigea ou fut amené à s'ériger en champion de ceux qu'il nomme, selon la tradition, « mes pauvres noirs »... « Et les nègres dont les pères sont en Afrique »... (Quoiqu'on lui prête ce « mot fatal » : « Les biens que nous avons conquis en versant notre sang doivent être partagés avec équité », nous ne pensons pas que Dessalines ait été plus révolutionnaire », plus « démocrate » que Toussaint Louverture, par exemple. Ses règlements de culture et de police, ses « cartes de sûreté » sont des plus sévères. Mais la pression des événements le détermina à exprimer et à promouvoir une politique plus radicale que son devancier).

Vue sous l'angle agraire, la période 1804-1806 paraît s'éclairer un peu mieux. N'a-t-on jamais songé, notamment, que les massacres des premiers mois de 1804 peuvent s'interpréter, en partie, comme une réaction brutale contre la collusion d'anciens colons ou de leurs fondés de pouvoir avec des candidats à la succession des propriétés?... Il faudrait également rechercher dans quelle mesure le décret du 2 janvier 1804, « cet acte... qui s'inspire du désir d'affirmer les droits imprescriptibles et inaliénables du peuple », fut appliqué. On présume qu'il resta à peu près lettre morte. Bien avant la tradition des généraux, le pouvoir de Dessalines fut miné par ce qu'on peut littéralement appeler la trahison des « clercs », des secrétaires, les Blanchet, Vastey, ou même Inginac. Les compétences administratives étaient presque toutes du même côté. Enfin, la conjuration dite du Sud mais que de ramifications ne devait-elle pas pousser dans le Nord, autour de Christophe ! — fut bel et bien la révolte quasi générale des privilégiés — mulâtres ou noirs — contre celui qui, par sa politique, les menaçait de terribles complications sociales. Ainsi considérée, l'histoire perd-elle en grandeur ? Nous ne le croyons pas.

Que l'auteur veuille bien nous pardonner d'avoir pris prétexte d'un commentaire pour exprimer trop largement des idées qui, d'ailleurs, sont pour la plupart sous-jacentes dans « Le Fondateur devant l'Histoire ». Ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage que d'élever souvent le débat, en cherchant à caractériser le jeu des forces sociales. Le « Coup d'œil sur la société de 1804 » est, à cet égard, dans la meilleure veine des « Deux concepts ». Un bon chapitre a été consacré à « Dessalines et l'idée panaméricaine », sur le thème que « le Fondateur haïtien a été un apôtre — on peut le dire — le Précurseur de l'Indépendance de tous les Etats hispaniques ». Enfin, partout dans le livre de M. Jean-Baptiste, circule une ardente foi dessalienne. Il faudrait être bien bardé de scepticisme ou de préjugés anachroniques pour en mettre en doute la légitimité. En dépit de ses outrances, de ses faiblesses, Dessalines reste « l'Ancêtre ». Son destin exceptionnel n'a pas fini de nourrir le patriotisme des éducateurs de ce pays. M. Saint-Victor Jean-Baptiste est l'un des meilleurs d'entre eux.

P. M.

CHRONIQUE

UNE GRANDE SEMAINE INTELLECTUELLE FRANCO-HAÏTIENNE

Dès le début de la nouvelle année universitaire, avant même l'ouverture du 1er cycle des « Mardis », le public de Port-au-Prince a bénéficié sur l'initiative de l'Institut Français d'une série de manifestations culturelles du plus haut intérêt. Elles ont pu être organisées grâce à la présence simultanée en terre haïtienne de trois éminentes personnalités françaises : MM. Pierre Donzelot, Laurent Capdecorme et Marc Blancpain.

M. PIERRE DONZELOT

Bien qu'il n'ait guère dépassé la cinquantaine, M. Pierre Donzelot cumule, dans des domaines très divers, les titres les plus prestigieux. Docteur en pharmacie, agrégé des sciences physiques et docteur ès-sciences, il fut successivement Doyen de la Faculté des Sciences de Nancy, Recteur de l'Université de cette ville et Directeur Général au Ministère de l'Education Nationale ; il exerce actuellement les fonctions de Représentant permanent des Universités françaises aux Etats-Unis. Brillant professeur, chercheur infatigable — il a mené à bien d'importants travaux de physique, surtout en optique — M. P. Donzelot est aussi un grand animateur. C'est lui qui a fondé l'Université de Sarrebruck. Plus tard, à la tête de l'Enseignement Supérieur français, il prépare et fait adopter une série de réformes appliquées aux études de lettres, de droit, de médecine et d'art dentaire. C'est grâce à ses persévérants efforts qu'une somme équivalant à près de 100 millions de dollars a été consacrée à la modernisation des Facultés françaises, que la Recherche scientifique a vu quintupler les crédits mis à sa disposition, qu'a été fondé le centre de physique théorique de l'Observatoire du Pic du Midi et qu'ont été prises tant d'autres initiatives heureuses dont la simple énumération ne saurait entrer dans le cadre de cette chronique. Notons enfin que chez lui le citoyen est à la hauteur de l'Universitaire : sa brillante conduite pendant le dernier conflit mondial lui a valu la Croix de Guerre, et la Légion d'Honneur à titre militaire. La médaille de la reconnaissance française et les mandats de député et de maire de Nancy ont consacré sa participation à la résistance à l'occupant pendant les sombres années de 1940 à 1944.

Au cours de son trop bref séjour en Haïti, M. P. Donzelot a noué d'utiles contacts avec les plus hautes autorités universitaires et visité plusieurs Etablissements d'enseignement supérieur et secondaire de la capitale. Sa parfaite simplicité, sa souriante courtoisie lui ont gagné toutes les sympathies.

M. LAURENT CAPDECOMME

Le 5 novembre, par le même avion que M. P. Donzelot arrivait son jeune collègue et son ami, M. Laurent Capdecombe. Lui aussi est agrégé de sciences physiques et docteur ès-sciences ; c'est dans le domaine de la minéralogie et de la cristallographie qu'il professe son enseignement et qu'il exerce ses recherches personnelles. Dans ces deux ordres d'activité il a connu le plus brillant succès. Ses collègues de la Faculté des Sciences de Toulouse l'ont élu doyen alors qu'il avait à peine 41 ans, et il est aujourd'hui leur doyen honoraire. Ses travaux originaux — plus de soixante notes et mémoires déjà publiés lui ont valu de se voir à deux reprises lauréat de l'Institut ; il est également membre du Comité consultatif des Universités et du Comité des Mines du Haut Commissariat de l'Energie atomique. M. L. Capdecombe, en effet, consacre une partie de ses efforts aux applications pratiques des disciplines qu'il enseigne. Ces deux éminents savants ont séjourné parmi nous du 5 au 10 novembre.

M. MARC BLANCPAIN

M. Marc Blancpain est, parmi les écrivains français dont la génération accède actuellement à la maturité, un de ceux qui ont su le mieux se concilier à la fois l'estime de la critique et l'admiration d'un très large public. En 1945 son roman « Le Solitaire » lui vaut le grand prix de l'Académie Française. Un an après il remporte le Prix Courteline avec « Les contes de la lampe à graisse ». Romancier fécond, il a donné dans les années suivantes « Catherine », « Les Belles Amours », « Maturité », « La Maison du Bon Dieu ». Le titre pittoresque d'un de ses essais récents, « Voyages et verres d'eau », qui est de 1952 nous rappelle qu'il est aussi brillant conférencier, et, comme il s'intitule lui-même avec humour, « un commis voyageur en langue française » et nous pouvons affirmer, s'il est permis de prolonger sa cocasse métaphore, que ses clients ne sont pas volés, car il la parle, cette langue, avec une pureté et une verve éblouissantes.

C'est en sa qualité de Secrétaire général de l'Alliance Française qu'il parcourt le monde depuis quelques années, inspectant les écoles et les sections de cette grande Association culturelle et évoquant, devant les auditoires les plus variés les divers aspects de la vie intellectuelle dans la France contemporaine.

M. Pierre Donzelot a prononcé une conférence à l'Institut Français le 9 novembre à 8 heures du soir, sous le titre : « La France scientifique et technique depuis dix ans ». M. Simon Lando a ouvert cette manifestation par un discours de rentrée dont nous reproduisons :

UN HOMMAGE A LUC GRIMARD

Comme si un terrible ouragan n'eût pas suffi à éprouver la vaillante République d'Haïti, la rentrée universitaire a été affectée par le plus cruel des deuils. Luc Grimard, notre cher et vénéré Recteur, nous a été enlevé, au moment où, maîtres et étudiants, nous allions prendre notre élan pour une nouvelle année scolaire. Lui, si vivant, si présent, si infatigable, partait avant que notre sensibilité et notre imagination pussent s'habituer à le croire malade. Comment ajouter des mots dignes aux couronnes et aux fleurs innombrables qui couvraient à profusion, l'autre jour, son cercueil ? Comment, cependant, taire nos lancinants regrets. Bornons-nous ici à citer deux octosyllabes de lui :

*« Songeurs, nous écoutions gémir
Douloureusement nos pensées... »*

Puis-je vous prier de vous lever, avec le Conseil de l'Université et avec les Professeurs de l'Institut pour dédier une minute de silence à sa mémoire ?

QUELQUES MOTS DE BIENVENUE A M. LEON LALEAU

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Pour faire honneur à une conférence et à un conférencier également exceptionnels, vous n'avez pas hésité à retarder de quelques heures votre départ pour une importante réunion internationale. Bien qu'habitué à recevoir, de votre part, depuis si longtemps, — depuis nos débuts dans une villa de Turgeau, — les plus constantes marques d'encouragement nous ne pouvons comprimer devant un geste d'une si généreuse élégance un cri de reconnaissante admiration. Diplomate en vacances, simple particulier, directeur de journal, Président de l'Alliance Française et de l'Association des Amis de la République Française, homme de Gouvernement, vous variez dans toutes ces positions, vos attentions à l'égard de notre Maison, sans jamais les diminuer. Vraiment vous nous gâtez. Avec une émotion sincère, avec toute la fierté que nous inspire tant de délicate bonté, permettez que je vous dise : merci et que je souhaite à votre haute mission gouvernementale les plus heureuses destinées. Ces vœux, il n'est que trop convenable de les formuler lorsque l'Institut Français a, pour la première fois, le privilège de vous accueillir en votre qualité de Grand Maître de l'Université.

UNE PRESENTATION DE M. PIERRE DONZELOT

Monsieur l'Ambassadeur de France, Excellence, Monsieur le Recteur, Messieurs les Doyens, Mesdames, Messieurs,

Ce que la manifestation de ce soir offre de hors-pair, vous le sentez tous, de même que vous n'avez pas de peine à imaginer notre satisfaction d'avoir pu nous procurer et vous procurer le concours du Directeur Général Pierre Donzelot et du Professeur Capdecombe. Bien que notre estime et notre gratitude ne les séparent point, eux qu'unit une si longue et, scientifiquement si féconde amitié, je me permets d'insister sur l'effort exceptionnel qu'a dû accomplir le Représentant permanent des Universités françaises aux Etats-Unis, pour s'arracher à un carnet de rendez-vous new-yorkais effroyablement chargé, et devenir pour quelques jours pensionnaire de la Villa Créole. Je ne saurais trop le remercier d'avoir enfin cédé aux instances de M. Jacques de Bourbon-Busset et aux miennes.

De substantielles notices parues dans la presse — et surtout les paroles particulièrement compétentes prononcées hier par S. E. M. Pierre Antoine, Secrétaire d'Etat des Travaux Publics, ainsi que par l'ingénieur Maurice Salomon, précédant de quelques heures la très vibrante allocution du Doyen Maurice Latortue à l'Ecole Polytechnique — me dispensent d'évoquer une carrière scientifique administrative et politique particulièrement riche.

Que M. Pierre Donzelot, hier Directeur Général de notre Enseignement Supérieur, et naguère Recteur de l'Université de Nancy soit un grand savant doublé d'un animateur incomparable, tout le monde le sait à Port-au-Prince comme à Paris. Aussi je ne m'étendrais, dans cette enceinte, si j'en avais le loisir, que sur un seul aspect de sa personnalité, celui qui a fait de lui un ouvrier hautement qualifié du rapprochement culturel entre les peuples. Il est bon de rappeler qu'il a présidé à l'édification de l'Université franco-allemande de Sarrebruck, institution qui fait, qui fera plus que maint traité, pour une véritable réconciliation, sous le signe de l'amitié et de l'estime scientifique. C'est cet homme, revêtu de tout le prestige de « *Président* » d'une de nos grandes universités et de réorganisateur de nos Facultés comme de nos corps de chercheurs, c'est cet homme qui œuvre en ce moment dans les vastes Etats-Unis pour resserrer encore davantage la collaboration franco-américaine. C'est cet homme qui présidait la semaine passée à New-York, aux côtés de M. Henri Bonnet, Ambassadeur de France, le banquet « monstre » des Professeurs de français. C'est lui aussi qu'une photographie parue dans un numéro récent du New-York Times montre devisant avec la Reine-Mère d'Angleterre au banquet organisé à l'occasion du bi-centenaire de l'Université de Columbia. Il fut d'ailleurs, à l'une de ces agapes, voisin de table de notre cher Dantès Bellegarde. Menus faits, me direz-vous. Je ne les rapporte qu'à titre de symboles. Il est certain que jamais la France

n'a apporté autant de soin et de bonheur à sa représentation universitaire chez le peuple qu'une rapide évolution a porté à la pointe la plus avancée des responsabilités. Monsieur Donzelot a de lourdes charges sur les épaules. Il les porte courageusement et avec clairvoyance. La proximité géographique et mille autres raisons commandent qu'il connaisse, qu'il apprécie et, par conséquent, qu'il aime l'effort de l'Université d'Haïti et la part que nous y prenons. Tous ceux qui l'ont rencontré ces derniers jours en ville, dans les salles de cours ou dans les laboratoires ont pu mesurer quels précieux avis et encouragements sourdent de son savoir, de sa sympathie, de sa générosité et de sa fraternelle compréhension.

Dans le ciel de l'amitié intellectuelle franco-haïtienne, voilà que se sont levés de nouveaux Gémeaux. Nous n'oublierons pas de longtemps qu'ils s'appellent Pierre Donzelot et Laurent Capdecomme. A tous ils nous ont communiqué l'amitié qui les lie l'un à l'autre. Une lueur tutélaire resplendit sur nous.

*
* *

S'il est un visage de la France que tous les étrangers connaissent bien, celui qu'ont illustré ses penseurs, ses écrivains, ses artistes, on ignore trop souvent, hors de chez nous, l'effort réalisé par notre pays dans le domaine de la science appliquée et de la technique. Devant un public que notre auditorium avait peine à contenir, M. Pierre Donzelot est venu apporter sur ces points, à beaucoup une révélation, à tous d'utiles précisions. Il brosse d'abord un tableau sobre mais saisissant des destructions causées par la dernière guerre dans nos réseaux de communications, nos mines et autres sources d'énergie et de matières premières ainsi que dans nos installations industrielles. Il montre ensuite comment, en dépit de ce tragique handicap, la production a pu être non seulement ramenée au niveau de celle de 1938 mais encore considérablement accrue surtout en ce qui concerne l'acier, les carburants, l'énergie électrique. Un seul exemple illustre le profit que les industries de transformation ont tiré de ce progrès : au lieu de 200.000 véhicules automobiles en 1939, nos usines en ont livré l'an dernier plus de 400.000 au marché national et mondial. Traitant son sujet non seulement en savant mais aussi en humaniste M. Donzelot souligne que des résultats si brillants ne sont pas dûs seulement au génie des savants et à l'habileté des ingénieurs et techniciens, mais aussi aux solides qualités de tous les travailleurs français, jusqu'aux plus humbles.

*
* *

M. Laurent Capdecomme, lui, n'a pas prononcé de conférences pour le grand public mais il s'est adressé deux fois aux spécialistes : le 8 novembre à 6 heures du soir il a traité, pour les ingénieurs et architectes

haïtiens, au local de leur association, le sujet suivant : « Géotechnique et Minéralogie », et le lendemain matin il faisait aux élèves des trois années de l'Ecole Polytechnique, un cours sur « l'évolution et la position actuelle de la minéralogie ».

*
* *

C'est tout naturellement sous les auspices de l'Alliance Française de Port-au-Prince que M. Marc Blancpain devait s'adresser au public lettré de la capitale. Le lycée tout neuf du Tricinquantaire avait été choisi pour cette manifestation qui eut lieu le 12 novembre à 5 heures du soir. M. Pradel Pompilus, en sa qualité de Vice-Président de la section locale, présenta le Secrétaire Général de Paris avec la précision, la sobriété et la justesse de ton qu'on lui connaît. Parmi les nombreux sujets proposés par le conférencier M. Robert Nadal et ses collègues avaient retenu « La situation actuelle de la langue française dans le monde ». Pour le traiter avec une rigoureuse précision il était indispensable de recourir souvent aux données de la statistique ; l'orateur ne s'est pas dérobé à ce devoir, mais les rires qui l'obligèrent à s'interrompre à tant de reprises témoignèrent de son art de mêler le plaisant au sévère. Brèves incursions dans la littérature, portraits malicieux de gens célèbres, souvenirs personnels, anecdotes piquantes et formules à l'emporte-pièce égayèrent un exposé solide et dont les conclusions relatives à l'avenir de notre langue dans le monde furent des plus réconfortantes.

Cédant aux instances du R. P. Grienenberger, Supérieur du Petit-Séminaire-Collège St-Martial, M. Marc Blancpain a bien voulu prononcer en cet établissement une seconde conférence consacrée à « La littérature française de ces dix dernières années ». Elle eut lieu quelques heures avant le départ de l'orateur, le dimanche 14 décembre à 10 heures du matin, et n'obtint pas un succès moins vif.

Le mardi 9 novembre, S. E. M. Maurice Pierre-Antoine, Secrétaire d'Etat des Travaux Publics a offert, à l'hôtel Ibo-Lélé, un dîner en l'honneur de MM. Pierre Donzelot et Laurent Capdecombe. Quant à M. Marc Blancpain, c'est au cours d'une réception donnée en leur résidence, le 13 novembre de 5 à 7 heures, par le Président de l'Alliance Française de Port-au-Prince et Madame Robert Nadal, qu'il eut l'occasion de prendre contact avec les représentants de tous les milieux intellectuels de la capitale haïtienne.

RETOUR DE MME. DE BERCEGOL

Le 30 octobre dernier, arrivait à l'aéroport de Chancerelles Madame Roger de Bercegol. L'épouse du représentant de notre pays regagnait Haïti après quelques mois de vacances passées en France. « Conjonction » souhaite à nouveau un agréable séjour à la première dame française.

CONFÉRENCES À PORT-AU-PRINCE

Voici la liste des conférences régulières du 1er cycle des « mardis de l'Institut Français » :

- mardi 7 décembre : M. Bruno René Bazin, journaliste, « L'œuvre sociologique de René Bazin. »
- mardi 14 décembre : M. Frédéric Kébreau, Directeur de l'École Nationale d'Agriculture, « Impression d'un voyage en Afrique Française ».
- jeudi 16 décembre : Dr. Marc Rivière, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux : « L'accouchement à travers les âges ».
- mardi 21 décembre : M. Dantès Bellegarde : « Le centenaire de l'Université Columbia et le problème de la connaissance ».

FILMS DOCUMENTAIRES

A l'issue de ces conférences les bandes documentaires françaises suivantes ont été projetées :

- mardi 7 décembre : « Jeunesse des neiges ».
- mardi 14 décembre : « Niger ».
- jeudi 16 décembre : « Alerte aux mamans ».
- mardi 21 décembre : « Paris ma grand'ville ».

*
* *

BRUNO RENE-BAZIN

Avant de donner la parole à M. Bruno René Bazin le Directeur de l'Institut Français a tracé du jeune conférencier le portrait suivant :

« Bruno René-Bazin » était à peine né lorsque mourait (en 1932) son illustre aïeul. La défaite, l'occupation, les deuils, privés et publics ont affligé, violenté, exacerbé son enfance et son adolescence. Exacerbé, assombri : oui. Accablé, découragé : non. L'académicien a laissé une nombreuse descendance où les vocations littéraires ne manquent pas. Si chez tel jeune écrivain de sa souche, l'originalité cherche à s'affirmer contre l'ancêtre, par la négation, la protestation et la révolte ; Bruno, en revanche, assume et revendique pour son compte le grand héritage, aspire à la fidélité et y parvient, sans effort, *sponte sua*.

Loin d'être un simple « art d'imagerie moralisante » l'œuvre de René Bazin, d'*Une tache d'encre* (1888) à *la Terre qui meurt* (1899), de *la Sarcelle Bleue* (1892) au *Blé qui lève* (1907), délivre un message, prêche une croisade, expose une doctrine, porte une sociologie. A la parcourir, l'homme du milieu du XXe siècle, si profondément troublé, reconnaît son désarroi et découvre valablement la réponse chrétienne à ses trop réelles angoisses.

A la méditer, si je puis dire, dès son berceau, Bruno a trouvé non seulement sujets de délectation et de fierté mais raisons d'adhérer et de militer.

Comme ses auditeurs, déjà innombrables, du Canada, des Etats-Unis, du Mexique et de Panama, vous allez voir en face de vous, ce jeune paladin de 23 ans, mince et souple, sûr de son verbe comme de sa foi, tout ensemble ardent et doux, figure fine et allongée, front haut, yeux étincelants d'esprit, buste légèrement penché en arrière, comme pour mieux lui permettre d'ouvrir les bras et de serrer sur son cœur les jeunes gens de tout pays et toute race, ses frères, enfin réconciliés dans la vraie fraternité et l'inextinguible amour. »

Depuis la mort de René Bazin, son œuvre a connu, comme celle de tant d'autres écrivains, une certaine désaffection du public. Cet auteur est sans doute victime du préjugé mis à la mode par André Gide contre les « bons sentiments ». Avec talent et conviction son jeune descendant s'est efforcé de faire justice de ces préventions. Par des analyses fines et précises de plusieurs romans il a montré qu'à côté de peintures justes et fraîches de la vie des humbles — ruraux et citadins — on pouvait trouver dans les livres de son aïeul les éléments d'une philosophie sociale où le respect des traditions n'exclut pas les idées neuves.

*
* *

M. Frédéric Kébreau a d'abord exprimé en termes chaleureux ses remerciements à l'adresse du Gouvernement français, M. Jacques de Bourbon-Busset, Directeur des Relations Culturelles au Quai d'Orsay et de S. E. M. Roger de Bercegol, Ambassadeur de France en Haïti, qui, l'ont invité à accomplir ce voyage et ont consacré à sa préparation des soins minutieux.

Puis ce fut le film de cette longue randonnée africaine : le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire et enfin l'Algérie, dont nous donnons de larges extraits dans le présent cahier.

*
* *

Après avoir rappelé que la plupart des grands médecins qui ont illustré notre tribune étaient des parisiens, M. Simon Lando poursuit ainsi sa présentation du Docteur Marc Rivière :

« Dans la pléiade des grands médecins français que l'Institut a déjà eu l'honneur de faire entendre, le Professeur Marc Rivière, Bordelais, est, sauf erreur, le second gynécologue. Le premier, nombre d'entre vous s'en souviennent, fut le Dr. Béclère, Parisien. Certes le plus important contingent de spécialistes ayant visité Haïti s'est recruté dans notre capitale. Mais il serait néfaste que celle-ci fit oublier le rayonnement de nos universités de province. Lyon nous délégua, il y a peu d'années, le chirurgien Mallet-Guy, figure de savant inoubliable.

Le très distingué conférencier de ce soir, né à Bordeaux, je l'ai déjà dit, a voulu rester fidèle à sa bonne ville, une des grandes portes océanes de la France, si étroitement associée jadis à la vie économique des Antilles ; il a choisi, Professeur agrégé dès 1926, d'y faire toute sa carrière. Il y est titulaire de la chaire de clinique obstétricale depuis 1943 et, pourquoi le nier ? — un des chefs de file de cet important enseignement médical en France et dans le monde. Il y a longtemps, en effet, que ses travaux et publications — voir notamment *Gynécologie et Obstétrique* et les autres périodiques spécialisés, voir aussi ses contributions substantielles à *l'Encyclopédie médico-chirurgicale*, voir surtout peut-être ses remarquables rapports à divers Congrès internationaux — l'ont consacré et revêtu d'une de ces autorités qui ne couronnent que le mérite très exceptionnel. Ce que je dénonce là heurte, j'en suis conscient, l'ombrageuse modestie de notre visiteur. Mais, après tout, pourquoi ne pas dire tout simplement ce qui est évident et universellement admis ?

« Tu enfanteras dans la douleur ». Ce verset de la Genèse, il n'est pas téméraire de penser qu'il pourrait s'inscrire en exergue de l'exposé que nous allons avoir le privilège de goûter. Par delà les faits et les données physiologiques, un passionnant problème moral, philosophique et même religieux, sera courageusement abordé, cerné et résolu autant que faire se peut. Le grand accoucheur cédera ce soir, pour notre délectation le pas à l'humaniste et au penseur.

En quelques heures le Professeur Marc Rivière s'est initié sur les bords d'une piscine pétionvilloise à la beauté de la lumière du décembre haïtien et à l'inégalable délicatesse de nos paysages, de même qu'à la douceur de l'hospitalité haïtienne, officielle et privée. Puisse-t-il y apercevoir comme des témoignages de notre gratitude pour avoir agréé sans hésitation notre appel au terme d'un périple déjà long !... Il ne s'agit pas seulement de la reconnaissance, très réelle et très naturelle, de mes compatriotes de l'Institut, mais de la cause qui importe par dessus tout : celle de la fraternité et de la communauté intellectuelles franco-haïtiennes. Celle qui, nous l'espérons tous, Haïtiens et Français, fera revenir parmi nous le Professeur et la charmante Madame Marc Rivière dès l'année prochaine ; celle qui ne manquera pas de grouper bientôt des étudiants haïtiens enthousiastes autour de sa chaire de Bordeaux. »

Le conférencier trace d'abord à large traits l'histoire de l'obstétrique depuis Hippocrate jusqu'à nos jours ; il montre comment, grâce à des précurseurs de génie comme Galien et Soranus d'Ephèse, elle s'est peu à peu débarrassée de la superstition pour devenir une discipline scientifique. Mais c'est au problème de la douleur dans l'accouchement qu'il consacre l'essentiel de son exposé ; il le traite non seulement en physiologiste mais aussi en psychologue, en moraliste et en chrétien, puis il expose comment, en notre siècle, des savants partis de conceptions aussi différentes que l'anglais Dic Read et les disciples du Russe Pavlov ont mis au point des méthodes assez voisines et également efficaces pour éliminer la souffrance de cet acte naturel. Si du point de vue du libre penseur ces efforts sont légitimes, les catholiques peuvent éprouver sur ce point quelques scrupules quand ils évoquent la malédiction de la Genèse. Résumant la doctrine des théologiens modernes, et citant un texte pontifical qui ne laisse place à aucune équivoque, le Docteur Marc Rivière les a pleinement rassurés.

Cette conférence, placée sous la présidence effective de S. E. M. Roger Dorsinville, Secrétaire d'Etat de la Santé Publique, avait attiré un auditoire exceptionnel et a connu un beau succès.



Trois fois déjà depuis la fondation de l'Institut, M. Dantès Bellegarde a prononcé des conférences en notre auditorium — sans parler des cours réguliers de littérature haïtienne qu'il y a professés l'an dernier, aussi le soir du 21 décembre fut-il accueilli par le maître de maison comme un très ancien et très cher ami :

« Durant mes séjours à Paris, j'aime à profiter de la fraîcheur et des loisirs retrouvés, pour me mettre en quête de livres consacrés à Haïti. Parmi mes dernières trouvailles figure une anthologie en deux volumes. Elle s'intitule « Auteurs haïtiens » — Morceaux choisis précédés de notices biographiques — par MM. Solon Ménos, Dantès Bellegarde, A. Duvalm, Georges Sylvain » Port-au-Prince, Imprimerie de Mme F. Smith, 155 rue des Fronts-Forts — 1904.

Ainsi donc le cher conférencier de ce soir voyait, dès l'année du Centenaire, son nom associé, dans une publication, à ceux des plus grands écrivains du début de ce siècle. Sa carrière littéraire couvre déjà plus de cinquante ans, du centenaire au centcinquantenaire. Et elle se poursuit, sereine, dans la fécondité et l'équilibre. Depuis le 24 février 1953, date de sa précédente causerie à cette tribune, il a publié deux ouvrages, une importante Histoire du Peuple haïtien (Port-au-Prince, 1953, 365 pp) et Haïti et son Peuple (Paris, Nouvelles éditions latines — 121 pp.),

brochure d'initiation illustrée de belles photographies. Ajoutez à cela son magistral cours professé dans cette maison même sur les étapes de la pensée haïtienne.

Ajoutez aussi les nombreuses missions qu'il ne cesse d'accomplir à l'Etranger parmi lesquelles celle qu'il va retracer dans quelques instants à votre intention, et vous aurez le sentiment, que lutteur et homme de réflexion à la fois, Dantès Bellegarde est plus fidèle que jamais à toutes ses vocations, à tous ses dévouements, à tous ses combats.

Membre, avec mon illustre ami Henri Laugier et l'Ambassadeur Herman Santa-Cruz, d'une importante commission d'enquête de l'ONU il s'acquitte, nous le savons, de son haut devoir, avec une dignité et un courage qui importent à l'avenir de la civilisation.

Un tel intellectuel, un tel homme d'Etat, une telle œuvre, défient tous les éloges ; et je ne vois pas pourquoi je ne me déroberais pas, autant que lors de ses trois précédentes apparitions à la tribune des « Mardis », au rituel de la « présentation ». Il y a, heureusement, des mérites qui se passent de toute introduction et sur lesquels l'ingratitude elle-même n'a, semble-t-il, pas de prise. »

Après avoir évoqué la fondation de l'Université de Columbia, M. Dantès Bellegarde nous expose les principales étapes du développement de cette grande institution et relate brièvement les cérémonies qui ont célébré avec éclat son 200ème anniversaire. Il étudie ensuite le rôle éminent qu'elle joue dans ce qu'on pourrait appeler l'élaboration d'un humanisme moderne. Tous les maîtres de la grande institution new-yorkaise, quelle que soit la discipline dont ils sont chargés, sont fermement attachés à un idéal démocratique qui met autant de prix au respect de la liberté et de la dignité humaine qu'à la poursuite de la vérité désintéressée.

Tantôt familier et plaisant, tantôt emporté par une grave éloquence selon les divers aspects de son propos, M. Dantès Bellegarde a une fois de plus tenu son nombreux auditoire sous le charme de sa parole.

*
* *

SEJOUR DU PROFESSEUR MARC RIVIERE

Le Docteur Marc Rivière, Professeur de clinique obstétricale à la Faculté de Bordeaux, dont nous avons résumé ci-dessus la brillante conférence prononcée à l'Institut, est arrivé à Port-au-Prince le 16 décembre venant de San-Juan de Porto-Rico ; il en est reparti le 20, déplo- rant vivement la brièveté de ce séjour.

Il a pu cependant nouer des contacts fort utiles avec les personnalités les plus marquantes du monde médical haïtien et visiter en leur compagnie diverses installations hospitalières.

Le 17 décembre dans la matinée il a visité la maternité Isaie Jeanty que dirige notre ami le Docteur Maurice Armand ; il a fait une causerie intitulée : « Critique du placenta endocrine » à l'intention des spécialistes d'obstétrique et de gynécologie. Le 20, c'est à la Faculté de Médecine, que, sous les auspices du Doyen et de l'Association Médicale il s'adressait à ses confrères, aux étudiants et au personnel du Service de Santé. Ce deuxième exposé traitait des « Vomissements graves de la grossesse ».

EXPOSITION

L'Institut Français a présenté, dans son hall, une exposition illustrant les différents aspects de « l'Ecole Française », des Jardins d'Enfants aux Facultés, des établissements scolaires de la France métropolitaine à ceux de la France d'Outre-Mer, de l'Ecole Nationale d'Agriculture à l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques.

Une série de panneaux muraux, groupant de nombreuses reproductions photographiques à grand format, évoquait les réalisations françaises les plus remarquables dans les divers ordres d'enseignement.

Une place particulièrement importante a été réservée aux classes maternelles et aux jardins d'enfants. Les éditions Bourrelier et Nathan présentaient leurs collections de « jeux éducatifs », un très riche matériel destiné à la mise en œuvre de la pédagogie active dans les écoles enfantines. Il s'y ajoutait des livres d'enfants, des tableaux sensoriels.

Cette exposition a vivement intéressé les éducateurs haïtiens, et tout particulièrement les maîtres et maîtresses des écoles maternelles et des jardins d'enfants qui ont pu y trouver d'utiles suggestions et de renseigner sur les conditions d'acquisition du matériel français. Vingt-cinq d'entre-eux y ont conduit leur classe toute entière, et on peut estimer le nombre total des visiteurs à environ quatre mille.

MANIFESTATION DU SOUVENIR

Le jeudi 11 novembre, comme chaque année, une messe a été célébrée au Petit Séminaire St-Martial à l'intention de tous ceux qui sont tombés pour la France au cours des deux dernières guerres. Autour de M. l'Ambassadeur de France et de Madame Roger de Bercegol étaient pieusement groupés les membres de la colonie française à Port-au-Prince et un grand nombre d'amis de notre pays.

SOIREE DE L'ECOLE SAINT-VINCENT

L'Ecole St-Vincent de Port-au-Prince est le seul établissement qui, en Haïti, se consacre à la rééducation des enfants infirmes, particulièrement des aveugles et des sourds-muets. L'Institut Français, qui avait naguère accueilli à sa tribune l'un des animateurs de cet établissement,

le professeur aveugle Jean Sorel, a offert son auditorium et accordé son patronage à la manifestation artistique présentée le mercredi 23 novembre à 8 heures du soir par l'Ecole St-Vincent.

Madame Paul E. Magloire, épouse du Président de la République et Madame Charles Fombrun, épouse du Président du Sénat, honorèrent cette soirée de leur présence, s'associant ainsi à l'encouragement apporté par notre Institut à une œuvre si utile et si généreuse.

M. Lando, dans une brève allocution, exalta d'abord l'œuvre humanitaire du grand Français que fut l'Abbé de l'Epée puis il présenta la conférencière, Mademoiselle Olga Génécée, diplômée de l'Institut National des Sourds-Muets de Paris, qui traita le sujet suivant : « L'Abbé de l'Epée et ses disciples à travers les âges ».

Les jeunes élèves les mieux doués exécutèrent ensuite un programme artistique (musique, chant, déclamation, pantomines) remarquablement au point et rendu exceptionnellement émouvant par les difficultés que les interprètes avaient dû vaincre.

UNE SECTION HAITIENNE A L'EXPOSITION DES ARCHIVES NATIONALES DE FRANCE

A la fin du mois de novembre, une exposition des Archives Nationales de France s'est ouverte à Paris sous le Haut Patronage de S. E. M. René Coty, Président de la République. Une section y a été réservée à des documents haïtiens ; on pouvait y voir notamment les pièces qui ont figuré à notre Exposition Toussaint-Louverture.

S. E. M. René Jeanty, Ambassadeur d'Haïti à Paris a honoré de sa présence l'inauguration de cette exposition. M. Laurore Saint-Juste, Directeur des Archives Nationales d'Haïti, et notre collaborateur et ami Max Bissainthe, Directeur de la Bibliothèque Nationale de Port-au-Prince s'y trouvaient également.

MANIFESTATIONS DE SOLIDARITE

Le cyclône Hazel qui a causé à la République d'Haïti tant de deuils et de dévastations a suscité parmi toutes les nations amies un beau mouvement de solidarité. Bien entendu, notre pays n'a pas manqué de s'y associer largement. Nous ne citerons pas les diverses initiatives, officielles ou émanant de groupes privés, qui ont été prises dans ce domaine tant en France Métropolitaine que dans d'autres territoires et nous nous bornerons à rappeler ce qui a été fait récemment à Port-au-Prince.

Sur l'initiative de S. E. M. Roger de Bercegol, Ambassadeur de France, une soirée de gala a eu lieu le 2 décembre au théâtre des Casernes. S. E. Monsieur le Président de la République et Madame Paul E. Magloire avaient bien voulu accepter le Haut Patronage de cette manifestation, et l'honorer de leur présence. La Direction du Cinéma Para-

mount, avait généreusement mis à la disposition des organisateurs le grand film de Sacha Guitry, « Si Versailles m'était conté » qui fut projeté ce jour-là en grande première haïtienne. La recette de cette représentation fut versée à la Fondation de Madame Paul E. Magloire au profit des sinistrés.

Au bénéfice de la même œuvre une soirée de l'élégance française fut organisée le 7 décembre à l'Hôtel « El Rancho » de Pétionville avec le concours de la maison de Haute Couture Christian Dior qui avait délégué ici cinq de ses mannequins. Sur une estrade dressée près de la piscine, ces gracieuses jeunes femmes présentèrent quarante-trois modèles tirés de la dernière collection de celui que les journaux haïtiens nomment « le prince de la couture ». Un bal des plus brillants, ouvert par S. E. M. le Président de la République et Madame Paul E. Magloire, clôtura cette manifestation charitable.

Le mercredi 8 décembre, de 5 à 7, M. l'Ambassadeur de France et Madame Roger de Bercegol offraient en leur résidence une charmante réception en l'honneur des mannequins de M. Christian Dior.

DEPART D'UN MEMBRE DE LA MISSION UNIVERSITAIRE FRANÇAISE

Le 7 décembre en fin d'après midi, M. Jean Boreau de Roincé, membre de la Mission Universitaire Française, s'est embarqué, en compagnie de son épouse et de leur fille Hélène, sur un paquebot de la Panama Line à destination de la France via-New-York.

Pendant un peu plus d'un an il avait dispensé à l'Institut Français des cours ouverts au public mais plus spécialement destinés au personnel des administrations financières, traitant des opérations de banque, des finances publiques et privées et de l'économie appliquée.

Monsieur et Madame J. de Roincé ont laissé de vifs regrets parmi les nombreux amis qu'ils avaient su se faire dans les milieux les plus divers de la Capitale haïtienne.

M. HENRI LAUGIER ET LA DELEGATION HAITIENNE A L'UNESCO

M. Henri Laugier, Professeur à la Sorbonne, ancien Secrétaire-Général-Adjoint des Nations-Unies, membre du Conseil Exécutif de l'UNESCO vient de manifester une fois de plus son amitié pour Haïti.

Au cours de la huitième conférence de l'UNESCO qui vient de se tenir à Montevideo, il a proposé le vote d'une motion d'aide en faveur des pays frappés par le cyclone Hazel et en particulier d'Haïti.

Il a en outre, au cours de leur commun séjour en Uruguay, offert un somptueux banquet en l'honneur de ses collègues haïtiens dont la délégation était présidée par S. E. M. Léon Laleau.

SOIREE CONSACREE A LA DANSE

En dehors de son cycle régulier des « mardis », L'Institut Français a donné le 9 décembre une soirée consacrée à l'art chorégraphique. Notre compatriote, Madame Léone Valenti prononça une conférence très documentée sur l'histoire de la danse. Cette causerie fut illustrée par de gracieux ballets exécutés par les élèves de la conférencière et suivie de la projection du film de M. Raymond Doret, « Rythmes », consacré à la gymnastique et à la danse en Haïti. D'après le petit nombre de sièges restés vides en notre auditorium on a pu évaluer l'assistance à plus de neuf cents personnes.

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Le 15 décembre à 8 heures du soir eut lieu à l'Institut un concert de musique de chambre donné au profit des Jeunesses Musicales haïtiennes. Nos compatriotes M. Marcel Van Thienen, récemment nommé Directeur du Conservatoire de Musique de Port-au-Prince et Madame Henri Borno interprétèrent, le premier au violon, la seconde au piano, deux sonates de Mozart et deux sonates de Beethoven. Leur jeu sensible et nuancé leur valurent les applaudissements enthousiastes d'une salle presque comble.

MANIFESTATION EN PROVINCE

Sur l'invitation de M. Hébert Magloire, Commissaire du Gouvernement aux Gonaïves et Directeur du principal journal local, M. Adrien Martin, professeur de lettres à l'Institut Français, s'est rendu dans cette ville du 29 au 31 décembre pour y organiser et y présenter une exposition consacrée à la « Bibliographie de l'année du Tricinquantième de l'Indépendance d'Haïti ». Il s'agissait de rassembler, de classer et de disposer d'une façon attrayante tous les ouvrages publiés en Haïti ou ailleurs (France, Suisse, Canada) à propos ou à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Indépendance haïtienne. En dépit du court délai qui lui était imparti et des difficultés de transport, le professeur s'est acquitté de cette tâche à la satisfaction de tous. Sur la demande des autorités locales, il a prononcé une allocution au vernissage de l'exposition. Cette manifestation a remporté un vif succès et a été favorablement commentée par les journaux des Gonaïves et de la Capitale.

MGR LUIGI RAIMONDI, NONCE APOSTOLIQUE, A L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Le vendredi 30 décembre à 8 heures du soir, Monseigneur Luigi Raimondi, Nonce Apostolique, était l'hôte d'honneur de l'Institut Français. Il avait bien voulu accepter de présider la présentation de trois bandes cinématographiques illustrant la vie et les activités de S. S. Pie XII.

Cette séance avait été organisée, à la demande de l'éminent prélat, pour les membres du Corps diplomatique et consulaire. De nombreux ecclésiastiques et diverses personnalités du monde intellectuel et de monde tout court y furent également conviées et répondirent avec empressement à cette invitation.

TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS DONNES PAR LES MEMBRES DE LA MISSION UNIVERSITAIRE FRANÇAISE

ANNEE UNIVERSITAIRE 1954-1955

Les cadres enseignants de l'Institut Français d'Haïti sont constitués par les professeurs suivants :

- M. Simon B. LANDO — Licencié ès lettres, Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole des Langues orientales, Agrégé de l'Université, Ancien Maître de Conférences à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne).
- M. Jacques BUTTERLIN — Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, Agrégé de Sciences Naturelles, Docteur ès Sciences.
- M. Jacques TROUE — Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, Agrégé de Sciences Mathématiques.
- M. Adrien MARTIN — Licencié ès lettres, Diplômé d'Etudes Supérieures.
- M. Paul MORAL — Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, Professeur certifié d'Histoire et de Géographie.
- M. Roland DEVAUGES — Licencié ès lettres (philosophie), Diplômé du Centre de formation aux recherches ethnologiques (C. N. R. S., Musée de l'Homme).
- M. Gabriel IMBERT — Homme de lettres, metteur en scène, chargé d'un enseignement d'art dramatique.
- M. Robert LACOMBE — Docteur en Droit — Inspecteur de la Banque de France.

M. Dantès BELLEGARDE : Ancien ministre — Professeur invité.

PROGRAMME ET HORAIRE DES COURS

LUNDI

- 8 h. - 9 h. (E. N. S.) M. Lando — Grec : Sophocle, Œdipe-roi.
- 8 h. - 9 h. (E. N. S.) M. Moral — Histoire ancienne : Rome des origines aux crises du II^{ème} siècle.
- 8 h. 30 à 9 h. 30 (E. P.) M. Troué — Mathématiques : analyse.
- 9 h. - 10 h. (E. N. S.) M. Moral — Géographie physique : Le relief du sol (avec travaux pratiques).
- 9 h. 15 - 10 h. 15 (E. N. S.) M. Martin — Latin : Travaux pratiques.
- 9 h. 30 - 10 h. 30 (E. P.) M. Troué — Mathématiques : analyse.
- 5 h. - 6 h. soir (F. D.) M. Moral — Géographie économique du Canada.
- 5 h 15 - 6 h 15 soir (I. F.) M. Lacombe — Histoire de la Banque
- 6 h. - 7 h. soir (I. F.) M. Bellegarde — Etapes de la pensée haïtienne.
- 6 h. - 7 h. soir (I. F.) M. Imbert — Diction française et Art dramatique.

MARDI

- 7 h. 30 - 8 h. 30 (E. P.) M. Troué — Mathématiques : analyse.
- 8 h. - 9 h. (E. N. S.) M. Moral — Géographie humaine : l'habitat rural. Initiation aux recherches de géographie locale.
- 8 h. 30 - 9 h. 30 (E. N. S.) M. Troué — Mathématiques : analyse.
- 9 h. 30 - 10 h. 30 (E. N. S.) M. Troué — Mathématiques : analyse.
- 5 h. - 6 h. soir (I. F.) M. Devauges — Philosophie des Sciences.
- 6 h. - 7 h. soir (I. F.) M. Imbert — Diction française et Art dramatique.
- 6 h. 15 - 7 h. 15 soir M. Devauges — Ethnologie de l'Afrique Occidentale.

MERCREDI

- 8 h. - 9 h. (E. N. S.) M. Devauges — Sociologie : étude des méthodes d'enquête.
- 9 h. - 10 h. (E. N. S.) M. Devauges — Philosophie générale : apprentissage de la dissertation.

- 11 h. - 12 h. (E. N. S.) M. Butterlin — Travaux pratiques de Géologie : paléontologie. Etude des cartes.
- 5 h. - 6 h. soir (I. F.) M. Martin — Les fables de La Fontaine.
- 5 h. - 6 h. soir (I. F.) M. Devauges — Sociologie — Morphologie Sociale.
- 5 h 30-6 h 30 soir (E.P.) M. Butterlin — La Géologie de la République d'Haïti : Les régions septentrionales.
Les ressources du sous-sol (avec projection).
- 6 h. - 7 h. soir (I. F.) M. Martin — La poésie romantique.
- 6 h. - 7 h. soir (I. F.) M. Troué — Mathématiques : Analyse : Fonctions d'une variable complexe.
- 6 h 45-7 h 45 soir (I. F.) M. Butterlin — Les grandes fonctions de la chimie organique (avec expériences).

JEUDI

- 9 h. 30 - 10 h. 30 (E. P.) M. Butterlin — Géologie générale : les roches sédimentaires et métamorphiques.
- 11 h. - 12 h. (E. P.) M. Butterlin — Géologie générale : les minéraux, les roches magmatiques.
- 11 h. - 12 h. (E. N. S.) M. Troué — Mathématiques : analyse.
- 5 h. - 6 h. soir (I. F.) M. Moral — Histoire de la Révolution de Saint-Domingue : Après l'arrivée de la 3ème Commission civile.
- 5 h 15 - 6 h 15 soir (I. F.) M. Lacombe — Problèmes bancaires actuels.
- 6 h. - 7 h. soir (I. E.) M. Devauges — Technique de l'Enquête ethnopsychologique.
- 6 h. - 7 h. soir (I. F.) M. Moral — Histoire des arts décoratifs français : la Renaissance de l'époque classique. (avec projections lumineuses).

VENDREDI

- 10 h. - 11 h. (F. M.) M. Butterlin — Biologie de la cellule : constitution physique et chimique du protoplasme. Les constituants cellulaires.
- 11 h. - 12 h. (F. M.) M. Butterlin — Zoologie : principaux types de Protozoaires et de Métazoaires.
- 5 h. - 6 h. soir (I. F.) M. Lando — Dialectologie : l'Atlas linguistique de la France.
- 5 h 15 - 6 h 15 soir (I. F.) M. Lacombe — Comptabilité rationnelle.
- 6 h. - 7 h. soir (I. F.) M. Lando — Histoire de la littérature française : Le théâtre symboliste.

N. B. — Tous les cours de l'après-midi sont publics

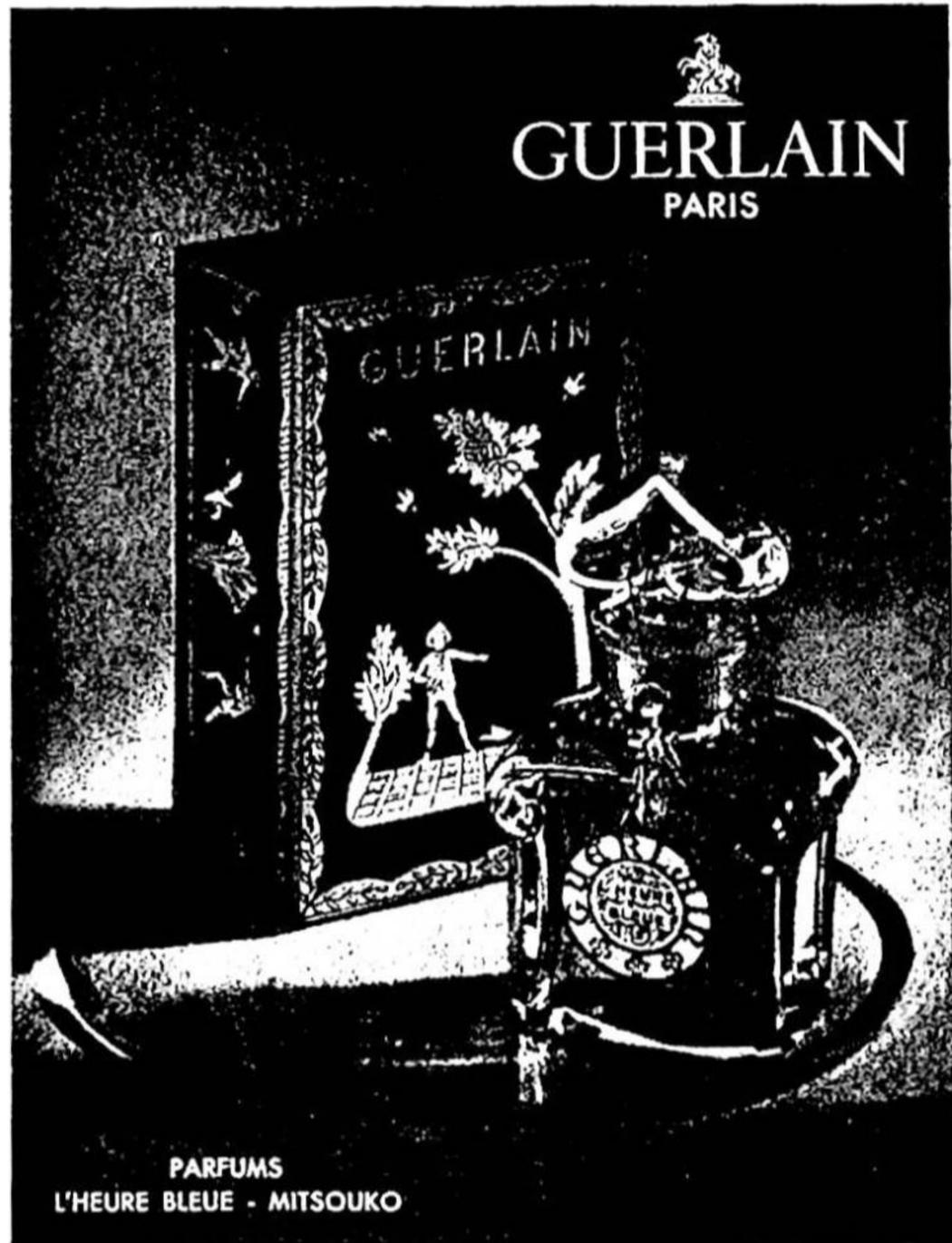
EXPLICATION DES SIGNES

- I. F. — Institut Français
- F. D. — Faculté de Droit
- F. M. — Faculté de Médecine
- E. P. — Ecole Polytechnique
- E. N. S. — Ecole Normale Supérieure
- I. E. — Institut d'Ethnologie

HORAIRE DES COURS PUBLICS (SOIR)

PROFESSEURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Simon Lando					5—6 (I. F.) 6—7 (I. F.)
Jacques Butterlin			5.30-6.30 (I. F.) 6.45-7.45 (I. F.)		
Jacques Troué			6—7 (I. F.)		
Adrien Martin			5—6 (I. F.) 6—7 (I. F.)		
Paul Moral	5—6 (F. D.)			5—6 (I. F.) 6—7 (I. F.) 6—7 (I. F.)	
Roland Devauges		5—6 (I. F.) 6—7 (I. F.)	5—6 (I. F.)		
Dantès Bellegarde	6—7 (I. F.)				
Gabriel Imbert	6—7 (I. F.)	6—7 (I. F.)			
Robert Lacombe	5—6 (I. F.)			5—6 (I. F.)	5—6 (I. F.)

La
Belle
Créole
Votre
Magasin
favori
Parfums
Français



Russo Frères

BIJOUTERIE

LUNETTERIE

Au service de la qualité depuis 1895

Aux Editions Henri DESCHAMPS

Haiti-Chérie

Le magnifique album de photographies prises

PAR

MARCEL ISY-SCHWART

Photographe et Cinéaste français

Réalisateur du Film sur HAITI

L'ATLANTIDE DES CARAIBES

présenté dans l'enthousiasme à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien
après avoir attiré plus de 15.000 spectateurs
à la Salle Pleyel de Paris en Février 1955

1 Volume de 208 pages relié grand luxe 10" x 12"

217 reproductions dont 18 en couleurs

qui, accompagnées d'un texte explicatif en français et en anglais
constituent le documentaire le plus complet sur notre île
merveilleuse .

L'exemplaire : \$ 5.00

Henri DESCHAMPS

P. O. Box : 164

Port-au-Prince, Haïti

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques
de la traction avant

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.

Rue du Quai

Port-au-Prince

Haïti

Phone : 2255

CITROEN

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de

 *Agence Citadelle*
VOYAGES 

82, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL



Haïti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAÏTI

*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.**

REGIE DU TABAC

Voila enfin ces Cigares merveilleux

Les MA GLOIRE
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux CIGARES ETRANGERS ;
sans oublier

Les bons : VEVEY
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces CIGARES excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces CIGARES :
au « Sensation Bazar » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux Magasins de l'Etat.

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE

(1864-1889)

FREMY SEJOURNE

(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE

(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —

Port-au-Prince

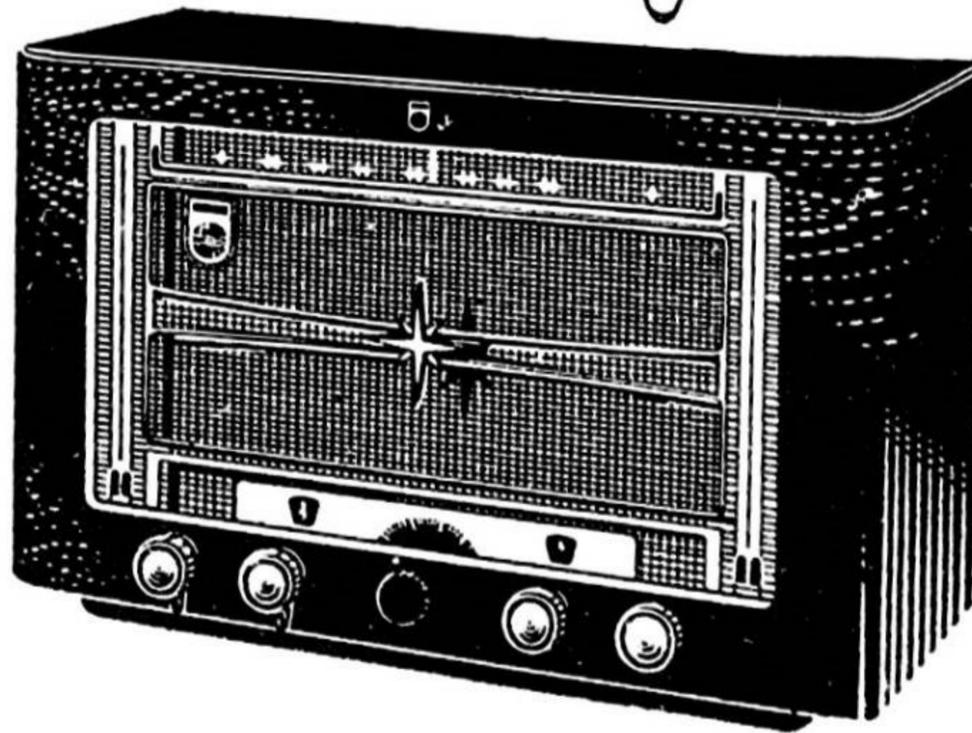
LE CIMENT D'HAÏTI

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de \$ 1.500 000.00.

SIÈGE SOCIAL: Rue Dantès Destouches
Port-au-Prince,

Téléphone: 3246

USINE à Fond Mombin, Commune de Cabaret.



PHILIPS *Super*  *Radio*

CURAÇÃO TRADING COMPANY et ses agents

Librairie HACHETTE

ROBERT LACOUR - GAYET

LA FRANCE AU XXÈME SIECLE

Tableau d'ensemble de l'évolution de la France depuis 1900 :

- Chronologie des faits
- Etude des institutions
- Problèmes économiques et financiers
- La Société et les modes d'existence
- Histoire des courants intellectuels

Pour l'étudiant : un manuel de civilisation contemporaine.

Pour le touriste : une introduction au séjour en France.



**HISTOIRE DES RELATIONS
INTERNATIONALES**

publiée sous la direction de Pierre Renouvin.

TOME V

LE XXÈME SIECLE

I — De 1815 à 1871

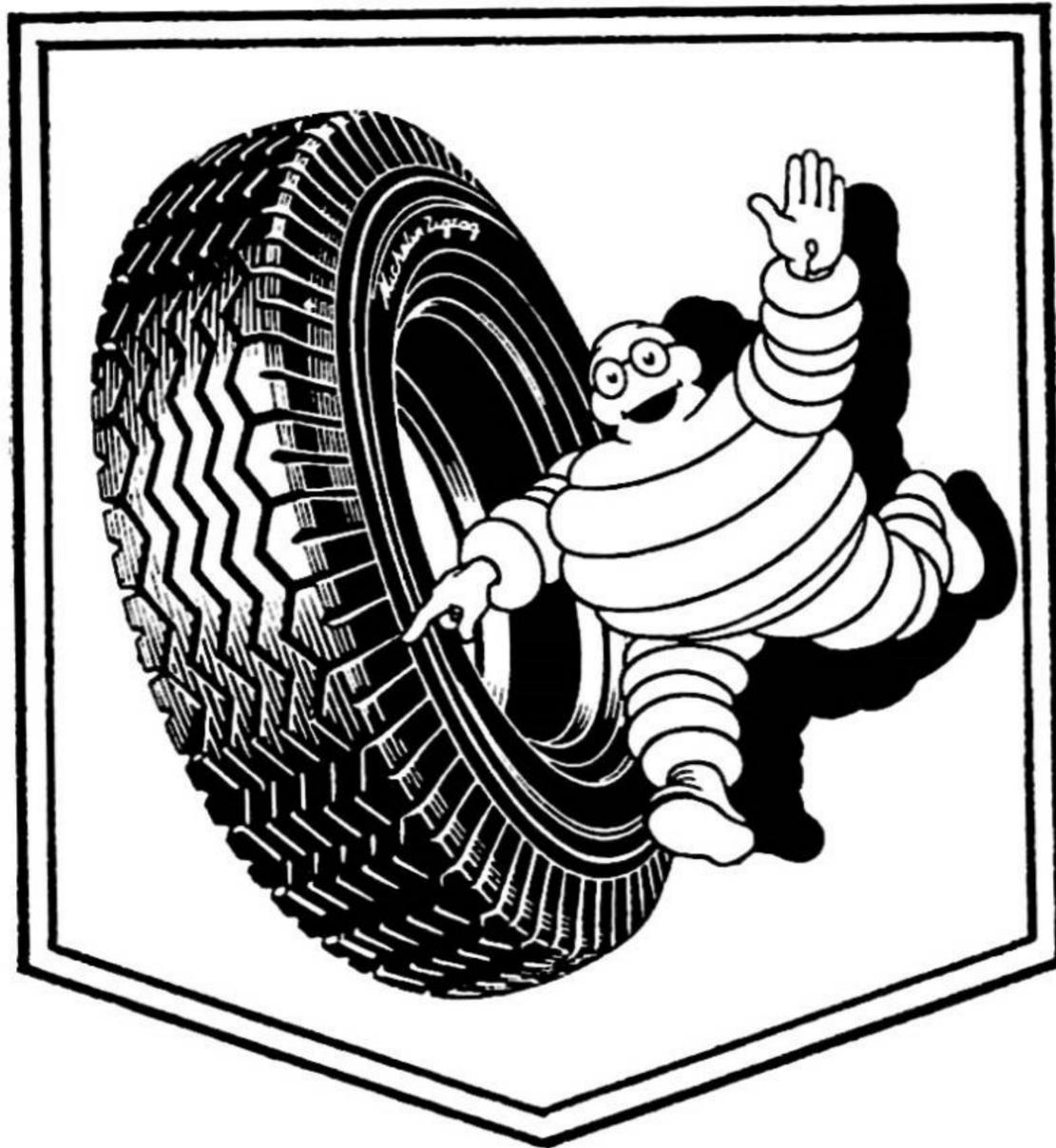
**L'Europe des Nationalités et l'Eveil des
Nouveaux Mondes**

PAR PIERRE RENOUVIN

INFORMEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE LIBRAIRE HABITUEL

MICHELIN

« LE PNEU FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE »



Distributeur pour Haïti

L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

